

Tiré – à – part

Antoine Erhel

**avec la participation de Anne-Sophie Wepierre,
Sylvain Rousset et Laurent Piet**

- Les exploitations de bovins-viande : une tendance à l'extensification

NEE n°29, Décembre 2007, pp. 47-83

Résumé

Cet article propose un « état des lieux » des producteurs français de viande bovine à partir des données 2000 et 2005 du réseau d'information comptable agricole (RICA). La France a perdu 11% de ses exploitations spécialisées en bovins viande pendant la période 2000-2005, ce qui correspond au rythme de diminution de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles du pays. Il apparaît que les exploitations les plus performantes sont caractérisées en 2005 par un taux élevé d'unités gros bétail (UGB) par unité de travail annuel (UTA). La différence de productivité se joue principalement sur les charges opérationnelles, notamment sur le degré d'autonomie du système alimentaire, et sur les charges de mécanisation.

La part des aides dans le revenu disponible des élevages allaitants, est passée de 106% en 2000 à 136% en 2005. La dépendance de ces exploitations aux aides directes est donc forte. En 2006, première année d'application du découplage, une large partie des aides du premier pilier a été transférée dans les droits à paiement unique (DPU). Les aides couplées subsistantes représentaient toutefois encore 40% du total des subventions perçues par les exploitations, du fait du recouplage à 100% de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) et à 40% de la prime à l'abattage (PAB) pour les gros bovins (100% pour les veaux).

Au final, le revenu disponible moyen par exploitation a bénéficié d'une hausse de 17% entre 2000 et 2005, tandis que, ramené à l'UTA familiale, il augmentait de 18%.



Direction Générale des Politiques Economique,
Européenne et Internationale

Service des Stratégies Agricoles et Industrielles
Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective,
des Études et de l'Orientation

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Directeur de la publication : Jean-Marie AURAND, DGPEI

Rédacteur en chef : Bruno VINDEL, DGPEI

Secrétariat : Nancy DIOP, DGPEI

Membres du comité de rédaction :

Éric BARDON, DICOM

Christophe BLANC, SG-DAFL

Philippe BOYER, DGPEI

Bernard DECHAMBRE, DGPEI

Antoine ERHEL, DGPEI

Jacques LOYAT, DGER

Françoise SIMON, DGPEI

Nathanaël PINGAULT, DGFAR

Céline ROUQUETTE, SG-SCEES

Évelyne SIROTA, SG-SCEES

Laure SOULIAC, DGAL

Frédéric UHL, DGPEI

Composition : DGPEI/SSAI/SDEPEO

Impression : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

**LES EXPLOITATIONS DE BOVINS VIANDE :
UNE TENDANCE À L'EXTENSIFICATION**

Antoine Erhel*
**avec la participation de Anne-Sophie Wepierre*,
Sylvain Rousset* et Laurent Piet****

*Chargés de mission au ministère de l'agriculture et de la pêche, bureau de l'analyse économique et de la prospective (DGPEI/SSAI/SDEPEO/BAEP)

** à l'écriture de l'article Laurent Piet était chef de bureau
au ministère de l'agriculture et de la pêche

L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

Cet article propose un « état des lieux » des producteurs français de viande bovine à partir des données 2000 et 2005 du réseau d'information comptable agricole (RICA), consacré aux exploitations dites professionnelles.

La France a perdu 11% de ses exploitations spécialisées en bovins viande pendant la période 2000-2005, ce qui correspond au rythme de diminution de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles du pays. La production française de viande bovine connaît depuis 2000 une évolution structurelle caractérisée par une part croissante de la surface toujours en herbe (STH) dans la surface agricole utilisée (SAU) et une augmentation de l'effectif des vaches allaitantes par exploitation (+16%). En 2005, les exploitations les plus nombreuses étaient celles dont le troupeau comportait entre 30 et 40 têtes.

Les systèmes de production sont diversifiés mais il apparaît que les exploitations les plus performantes sont caractérisées en 2005 par un taux élevé d'unités gros bétail (UGB) par unité de travail annuel (UTA). La différence de productivité se joue principalement sur les charges opérationnelles, notamment sur le degré d'autonomie du système alimentaire, et sur les charges de mécanisation. Ces deux postes de charge apparaissent donc comme des points d'amélioration potentielle pour le reste des élevages.

L'application de l'Agenda 2000 et de l'Accord de Luxembourg a conduit à l'accroissement de la part des aides dans le revenu disponible des élevages allaitants, qui passe de 106% en 2000 à 136% en 2005. La dépendance de ces exploitations aux aides directes est donc forte. En 2005, les aides versées au titre des productions animales représentaient 65% des aides du premier pilier dont ont bénéficié les exploitations de bovins viande. Les aides du second pilier correspondaient quant à elles à 13% du total des aides. En 2006, première année d'application du découplage, une large partie des aides du premier pilier a été transférée dans les droits à paiement unique (DPU). Les aides couplées subsistantes représentaient toutefois encore 40% du total des subventions perçues par les exploitations, du fait du recouplage à 100% de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) et à 40% de la prime à l'abattage (PAB) pour les gros bovins (100% pour les veaux).

La valeur ajoutée moyenne hors aide des exploitations de bovins viande a diminué de 9% entre 2000 et 2005. Par contre, la valeur ajoutée avec aides a progressé de 29% du fait de l'augmentation des subventions perçues par les élevages pendant cette période. Au final, le revenu disponible moyen par exploitation a bénéficié d'une hausse de 17%, tandis que, ramené à l'UTA familiale, il augmentait de 18%.

Enfin, il est à noter que ce secteur de production connaît une rentabilité et un excédent brut d'exploitation (EBE) par exploitation inférieurs à la moyenne française tous secteurs confondus.

AE

LES EXPLOITATIONS DE BOVINS VIANDE : UNE TENDANCE À L'EXTENSIFICATION

INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée à partir des données 2000 et 2005 du réseau d'information comptable agricole (RICA), consacré aux exploitations dites professionnelles, c'est-à-dire employant plus de 0,75 unité de travail annuel (UTA) pour une marge brute standard (MBS¹) dégagée sur l'exploitation de plus de 9 600 €

Les chiffres présentés ici ont été obtenus à partir des exploitations classées selon la typologie mise au point par l'INRA et l'ONILAIT². Parmi l'ensemble des élevages bovins, les exploitations de bovins viande sont celles qui possèdent moins de cinq vaches laitières. La typologie distingue :

- Les petites exploitations allaitantes (SEB 41) : exploitations possédant au moins 5 vaches nourrices, dont le rapport entre le nombre d'unités de gros bétail (UGB) bovines et l'effectif de vaches nourrices est inférieur à 8, et dégageant une MBS inférieure à 24 000 €;
- Les exploitations de type naisseurs et naisseurs engraisseurs spécialisés (SEB 42) : exploitations possédant au moins 5 vaches nourrices, dégageant une MBS supérieure à 24 000 € dont le rapport entre le nombre d'UGB bovines et l'effectif de vaches nourrices est inférieur à 8, et appartenant à l'orientation technico-économique (OTEX) 42 (bovins élevage et viande) ;
- Les exploitations de type naisseurs et naisseurs engraisseurs diversifiés (SEB 43) : exploitations possédant au moins 5 vaches nourrices, dégageant une MBS supérieure à 24 000 € dont le rapport entre le nombre d'UGB bovines et l'effectif de vaches nourrices est inférieur à 8, et appartenant aux OTEX 60 (polyculture), 71 (polyélevage à orientation herbivore) et 81 (grandes cultures et herbivores) ;
- Les exploitations allaitantes diversifiées (SEB 44) : exploitations possédant au moins 5 vaches nourrices, dégageant une MBS supérieure à 24 000 € dont le rapport entre le nombre d'UGB bovines et l'effectif de vaches nourrices est inférieur à 8, et appartenant aux OTEX 44 (ovins, caprins et autres herbivores), 13 (céréales, oléagineux, protéagineux), 14 (autres grandes cultures) 50 (granivores) et 72 (polyélevage à orientation granivore) ;
- Les exploitations engraisseurs (SEB 50) : exploitations dont le rapport entre le nombre d'UGB bovines et l'effectif total de vaches est supérieur à 8 ;
- Les autres exploitations bovines (SEB 70) : exploitations possédant moins de 5 UGB bovines.

¹ La marge brute standard d'une exploitation correspond à la somme des marges brutes standards de chacune de ses spéculations, elles-mêmes obtenues en multipliant le nombre d'hectares de surface ou le nombre de têtes de bétail par le coefficient correspondant au produit et à la région considérés.

² Cette typologie est construite sur la base de trois critères : la dimension économique de l'exploitation, son orientation technico-économique (OTEX) et la composition de son cheptel (Chatellier, 2001).

STRUCTURES ET PRODUCTION

Les exploitations de bovins viande en 2005

En 2005, les exploitations du type bovins viande représentent 25% des exploitations professionnelles françaises, mais seulement 18% de l'emploi agricole et 19% de la MBS dégagée par l'ensemble des exploitations du pays (cf. tableau 1).

Ces exploitations utilisent 30% de la surface agricole utilisée (SAU), 43% de la surface fourragère principale (SFP) et 49% de la surface toujours en herbe (STH) nationales. En outre, elles possèdent 45% des UGB du pays, dont 88% du cheptel allaitant.

Tableau 1 – Les exploitations de bovins viande en France en 2005

		Ensemble des exploitations "professionnelles"	Dont catégorie bovins viande	Soit en %
Nombre d'exploitations	(x 1 000)	346	86	25%
Marge brute standard (MBS)	(milliards €)	24	4	19%
Unités de travail annuel (UTA) totales	(x 1 000)	690	127	18%
dont UTA salariées	(x 1 000)	190	14	7%
SAU totale	(millions ha)	26	8	30%
dont surface COP	(millions ha)	11	2	19%
dont surface fourragère principale (SFP)	(millions ha)	12	5	43%
dont surface toujours en herbe (STH)	(millions ha)	6	3	49%
Unités gros bétail (UGB) totales	(x 1 000 000)	24	8	35%
dont UGB bovines	(x 1 000 000)	14	6	45%
Effectif vaches laitières	(millions têtes)	4	0	0%
Effectif vaches nourrices	(millions têtes)	4	4	88%
Quotas laitiers	(milliards litres)	25	0	0%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Selon la classification du RICA européen, l'OTEX 45 désigne les élevages bovins pouvant posséder à la fois un atelier lait et un atelier viande. L'OTEX 70 représente les élevages mixtes (bovins et autres). Au sein de ces deux OTEX combinées, les exploitations françaises représentaient 11% des exploitations de l'Union européenne (UE) à 25 en 2004 (cf. tableau 2). Elles dégagent dans le même temps 27% de la MBS. Ces exploitations françaises disposaient en outre de 30% des UGB bovines et de 31% de la SFP des deux OTEX, mais n'utilisaient que 11% de la main-d'œuvre employée à l'échelle européenne.

Tableau 2 – Les exploitations de bovins viande (OTEX 45 et 70) en Europe en 2004

		Ensemble des exploitations allaitantes européennes	Dont France	Soit en %
Nombre d'exploitations	(x 1 000)	557	62	11%
MBS	(milliards €)	14	4	27%
UTA totales	(x 1 000)	874	94	11%
dont UTA salariées	(x 1 000)	59	6	10%
SAU totale	(millions ha)	19	5	27%
dont surface COP	(millions ha)	4	1	16%
dont SFP	(millions ha)	14	4	31%
UGB totales	(x 1 000 000)	26	7	29%
dont UGB bovines	(x 1 000 000)	18	5	30%
dont UGB laitières	(millions têtes)	3	1	19%
dont autres UGB bovines	(millions têtes)	15	5	32%

Tandis que les données utilisées dans le reste de cette étude sont issues du RICA français de 2005 et regroupées selon la typologie mentionnée en introduction, les données présentées dans le tableau 2 sont tirées du RICA européen de 2004 (UE à 25). Les données disponibles sur le site du RICA européen ne permettent pas de définir les mêmes champs que ceux explicités précédemment. Le tableau 2 présente les caractéristiques des exploitations appartenant à la fois à l'OTEX 45 et à l'OTEX 70.

Source : RICA européen 2004 – Traitement BAEP

Caractéristiques générales des exploitations de bovins viande

La France a perdu 11% de ses exploitations de bovins viande pendant la période 2000-2005 (cf. tableau 3), ce qui correspond au rythme de diminution de l'ensemble des exploitations agricoles professionnelles du pays.

Dans le même temps, les exploitations de bovins viande encore en activité ont vu s'accroître leur SAU moyenne de 18% et leur SFP de 22%, dont une part croissante correspond à des STH. L'agrandissement de la taille des exploitations est également illustré par un accroissement du cheptel allaitant (+16%). Parallèlement, la main-d'œuvre totale par exploitation ne progresse que faiblement (+3%). Enfin, la part de l'emploi salarié augmente très fortement (+55%) mais reste inférieure à la moyenne nationale (11% contre 28% pour l'ensemble des exploitations agricoles).

Tableau 3 – Évolution 2000/2005 de quelques variables de structure des exploitations de bovins viande

	2000	2005	2000/2005
Nombre d'exploitations	96 580	85 657	-11%
MBS par exploitation (en €)	46 990	51 880	+10%
UTA totales par exploitation	1,44	1,49	+3%
dont UTA salariées	0,10	0,16	+60%
% UTA salariées/UTA totales	7%	11%	+55%
SAU totale par exploitation (ha)	77	91	+18%
dont SFP	48	58	+22%
dont STH	28	36	+29%
% STH/SFP	58%	61%	+6%
UGB par exploitation	86	97	+13%
UGB Bovines	63	74	+17%
Effectif vaches laitières (têtes)	0,01	0,02	+100%
Effectif vaches nourrices (têtes)	36	42	+16%
Quotas laitiers par exploitation (litres)	818	294	-64%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Du fait de l'accroissement de la SFP moyenne des élevages, la période 2000-2005 a donné lieu à une extensification de la production (cf. tableau 4). Le chargement bovin et la quantité de travail par hectare de SFP ont en effet respectivement diminué de 5% et 16%. Dans le même temps, l'agrandissement du troupeau moyen et la faible progression de la main-d'œuvre par exploitation expliquent que le nombre d'UGB bovines par UTA a progressé de 14%.

Tableau 4 – Évolution de la productivité

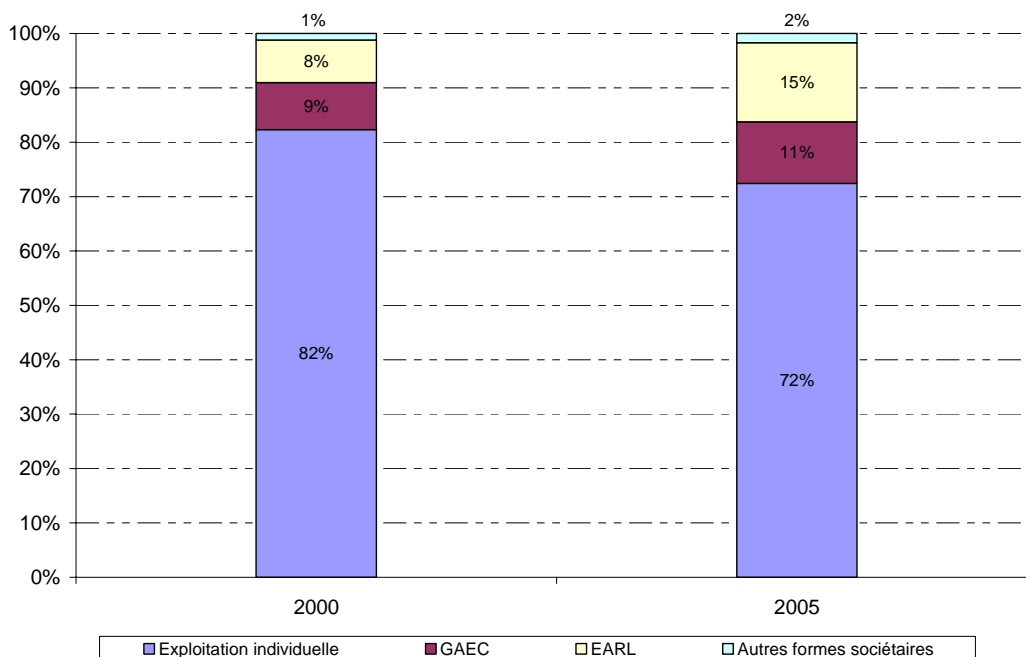
	2000	2005	2000/2005
Chargement			
UGB bovine/ha SFP	1,32	1,26	-5%
UGB bovine/UTA	43,57	49,61	+14%
Densité travail			
UTA/ha SFP	0,03	0,03	-16%
UTA/effectif vaches nourrices	0,04	0,04	-12%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Classes d'âge, statut économique

Une large majorité des exploitations de bovins viande sont des exploitations individuelles (cf. figure 1). Entre 2000 et 2005, la part des exploitations individuelles dans l'ensemble des exploitations de bovins viande professionnelles a certes diminué de 10%, mais elle reste tout de même supérieure à la moyenne de l'ensemble de exploitations agricoles (72% contre 62%). Cette diminution a surtout été réalisée au profit des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), dont la part augmente de 8% à 15%.

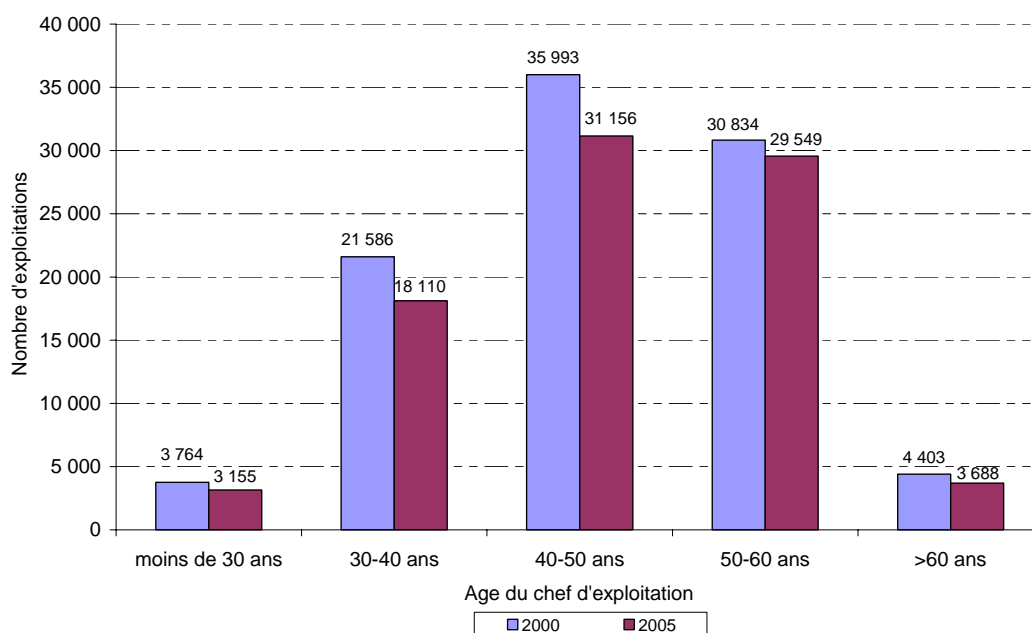
Figure 1 – Le statut des exploitations de bovins viande en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

La diminution du nombre d'exploitations de bovins viande entre 2000 et 2005 s'est traduit par la baisse de l'effectif des chefs d'exploitation (cf. figure 2). Cette diminution a affecté l'ensemble des classes d'âge, mais elle a été particulièrement marquée pour les chefs d'exploitations dont l'âge est compris entre 30 et 50 ans.

Figure 2 – Pyramides des âges des chefs d'exploitation

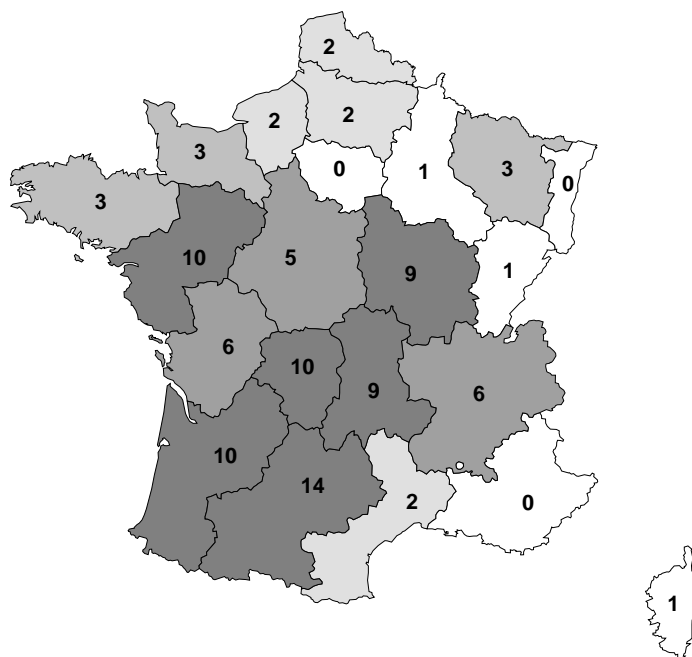


Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Localisation régionale des productions

La région Midi-Pyrénées est celle qui abrite la part la plus importante des exploitations de bovins viande (14%). Suivent les régions Aquitaine, Limousin et Pays-de-la-Loire, toutes trois à 10% (cf. figure 3).

Figure 3 – Carte de la localisation des exploitations de bovins-viande (part des exploitations de bovins viande du pays en %)



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les régions Midi-Pyrénées, Limousin, Bourgogne et Auvergne regroupent 42% des exploitations de bovins viande du pays et la moitié du cheptel allaitant (cf. tableau 5). Ces exploitations totalisent 50% de la SFP et 55% des STH de l'ensemble des élevages allaitants français. Mais elles emploient uniquement 39% de la main d'œuvre et ne dégagent que 35% de la MBS totale.

En termes d'orientation régionale, la position du Limousin est remarquable du fait d'un taux de spécialisation en élevage allaitant particulièrement élevé (81%). Suivent, parmi les régions dont le niveau de spécialisation dépasse les 40%, la Corse (54%), la Bourgogne (49%) et l'Auvergne (43%). Enfin, Midi-Pyrénées (37%), la Lorraine (33%), l'Aquitaine (32%), les Pays-de-la-Loire (31%) et Poitou-Charentes (28%) sont également des régions où l'élevage allaitant représente une grande partie de l'activité agricole.

Tableau 5 – Les exploitations de bovins viande par région en 2005

Région	Nb d'exploitations "professionnelles"	Dont catégorie bovins viande	Soit en %
Ile-de-France	4 183	ns	
Champagne-Ardenne	16 316	889	5%
Picardie	10 724	1 610	15%
Haute-Normandie	7 161	1 415	20%
Centre	18 745	4 420	24%
Basse-Normandie	15 021	2 944	20%
Bourgogne	15 679	7 657	49%
Nord-Pas-de-Calais	11 245	1 846	16%
Lorraine	8 409	2 796	33%
Alsace	6 367	ns	
Franche-Comté	6 779	532	8%
Pays-de-la-Loire	29 203	8 988	31%
Bretagne	29 991	2 448	8%
Poitou-Charentes	18 683	5 174	28%
Aquitaine	27 716	8 798	32%
Midi-Pyrénées	31 859	11 818	37%
Limousin	10 419	8 412	81%
Rhône-Alpes	25 831	5 210	20%
Auvergne	17 589	7 591	43%
Languedoc-Roussillon	19 106	1 450	8%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13 458	ns	
Corse	1 737	934	54%
France entière	346 219	85 657	25%

ns : non significatif car échantillon RICA inférieur à 10 individus.

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations de bovins viande possédant les surfaces moyennes les plus importantes se trouvent en Bourgogne (93 ha de SAU par exploitation), en Auvergne (82 ha de SAU par exploitation) et, dans une moindre mesure, dans le Limousin et le Centre (respectivement 76 ha et 67 ha de SAU par exploitation) (cf. tableau 6). Ce sont également ces régions qui comportent les troupeaux par exploitation dont l'effectif est le plus élevé (cf. tableau 7). Mais ces régions diffèrent en termes de quantité de main-d'œuvre par exploitation (parmi les plus faibles en Auvergne et Limousin, élevée en Bourgogne et dans le Centre) et de MBS (relativement faible en Auvergne et Limousin, élevée en Bourgogne et dans le Centre).

Tableau 6 – Caractéristiques régionales des exploitations de bovins viande (1)

Région	Nombre d'exploit.	En % du total	MBS (€/expl.)	Soit en millions €	En % du total	SFP (ha/expl.)	Soit en ha	En % du total
Centre	4 420	5%	76 852	340	8%	67	295 674	6%
Bourgogne	7 657	9%	60 450	463	10%	93	712 743	14%
Pays-de-la-Loire	8 988	10%	60 501	544	12%	49	444 394	9%
Poitou-Charentes	5 174	6%	63 584	329	7%	57	297 466	6%
Aquitaine	8 798	10%	44 682	393	9%	37	328 528	7%
Midi-Pyrénées	11 818	14%	38 257	452	10%	52	616 506	12%
Limousin	8 412	10%	41 419	348	8%	76	637 706	13%
Rhône-Alpes	5 210	6%	36 507	190	4%	58	302 705	6%
Auvergne	7 591	9%	42 301	321	7%	82	621 158	12%
Autres Régions	17 590	21%	60 470	1 064	24%	42	738 876	15%
France entière	85 657	100%	51 880	4 444	100%	58	4 995 755	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

La région Rhône-Alpes abrite les exploitations possédant les troupeaux les plus petits (27 vaches nourrices par exploitation), employant la plus faible quantité de main-d'œuvre (1,36 UTA par exploitation) et dégagant la MBS la plus basse (36 507 € par exploitation).

Tableau 7 – Caractéristiques régionales des exploitations de bovins viande (2)

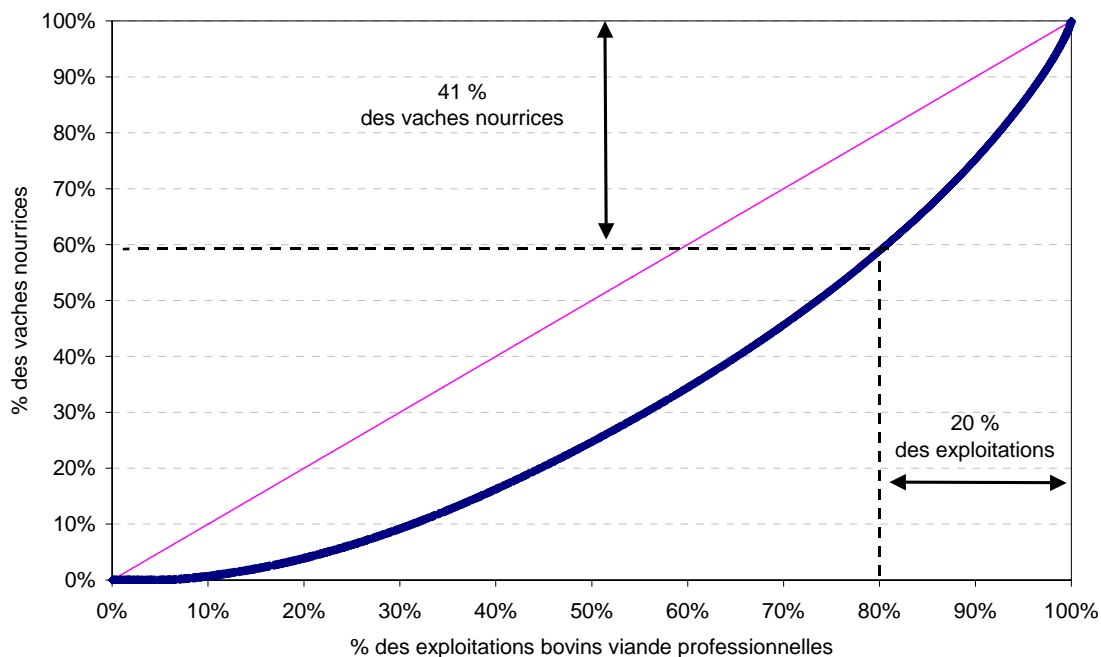
Région	STH (ha /expl.)	Soit en ha	En % du total	UTA (/expl.)	Soit en milliers	En % du total	Effectif vaches nourrices (/expl.)	Soit en milliers de têtes	En % du total
Centre	30	133 708	4%	1,62	7	6%	46	204	6%
Bourgogne	82	625 957	21%	1,53	12	9%	59	452	12%
Pays-de-la-Loire	22	193 786	6%	1,61	14	11%	41	369	10%
Poitou-Charentes	19	100 753	3%	1,44	7	6%	41	213	6%
Aquitaine	16	139 649	5%	1,65	15	11%	32	279	8%
Midi-Pyrénées	25	299 782	10%	1,44	17	13%	42	502	14%
Limousin	37	313 214	10%	1,37	12	9%	56	473	13%
Rhône-Alpes	48	250 453	8%	1,36	7	6%	27	143	4%
Auvergne	56	427 341	14%	1,37	10	8%	53	402	11%
Autres Régions	32	562 887	18%	1,47	26	20%	33	587	16%
France entière	36	3 047 531	100%	1,49	127	100%	42	3 623	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Concentration

Le cheptel de vaches nourrices apparaît réparti de manière relativement homogène entre les différents élevages. Ainsi, les 20% d'exploitations possédant les troupeaux les plus importants regroupent 40% des vaches nourrices du pays (cf. figure 4).

Figure 4 – Concentration de l'effectif des vaches nourrices

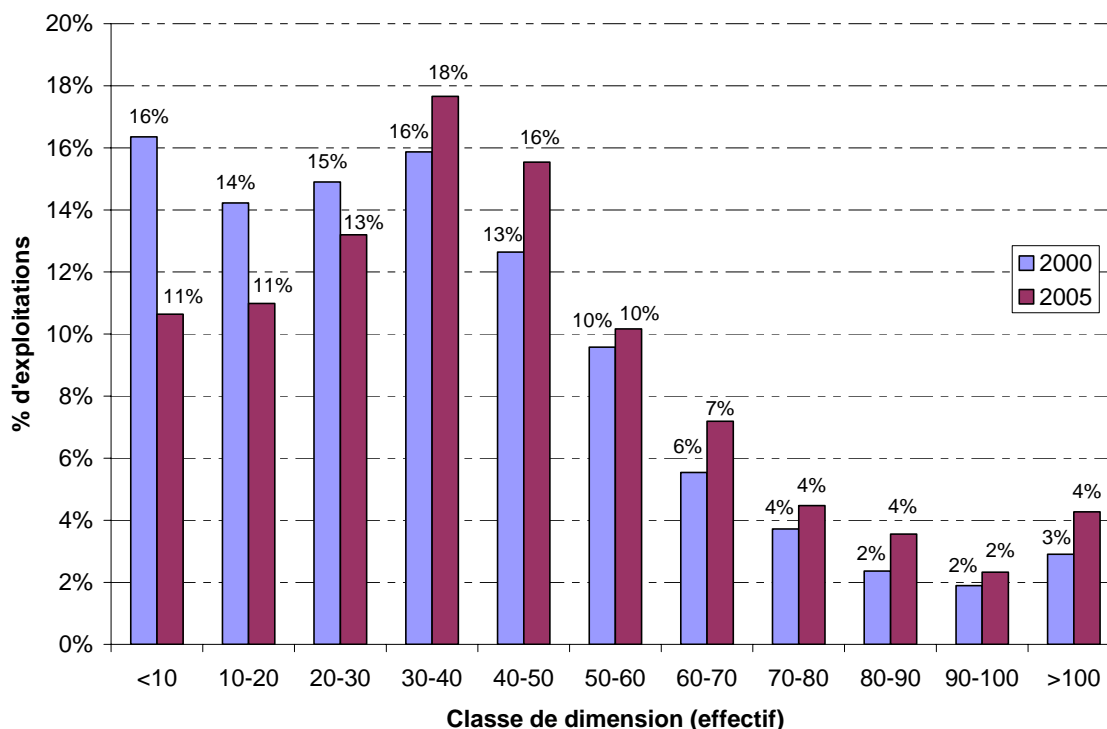


Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Evolution 2000/2005 des structures par classe de dimension

La période 2000-2005 a donné lieu à l'augmentation de la dimension moyenne des exploitations (cf. figure 5). L'ensemble des classes de dimension correspondant aux exploitations de moins de 30 têtes a vu ses effectifs diminuer (cette catégorie ne représente plus que 35% des exploitations contre 45% en 2000). La diminution du nombre des plus petites exploitations a été particulièrement sensible. En 2005, les exploitations les plus nombreuses sont celles dont le troupeau est composé de 30 à 40 têtes.

Figure 5 – Répartition des effectifs par classe de dimension



Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Production et prix

Conséquence de l'agrandissement des structures, les quantités moyennes d'animaux vendus par exploitation ont augmenté entre 2000 et 2005 (cf. tableau 8). Seules les ventes de génisses de 1 à 2 ans ont légèrement reculé. La production laitière, déjà anecdotique en 2000, a également subi une diminution.

Outre l'effet volume, l'augmentation de la valeur des ventes s'explique également, pour certains produits, par un accroissement de prix. C'est le cas pour les veaux de batterie, dont le prix apparent s'est accru de 133%, ainsi que pour les génisses.

Tableau 8 – Évolution de la production et des prix entre 2000 et 2005

	2000	2005	2000/2005
Quantités vendues (têtes ou hectolitres équivalent-lait)			
Veaux de batterie	7,3	8,9	+22%
Autres veaux de boucherie	2,3	3,7	+59%
Génisses de 1 à 2 ans	2,2	2,1	-2%
Génisses élevage de 2 ans et plus	1,4	2,2	+51%
Génisses viande de 2 ans et plus	0,7	1,2	+64%
Vaches laitières	0,0	0,1	+67%
Autres vaches	6,5	8,3	+28%
Lait de vache	0,5	0,4	-26%
Valeur des ventes (€)			
Veaux de batterie	441	1 253	+184%
Autres veaux de boucherie	1 409	2 271	+61%
Génisses de 1 à 2 ans	1 840	2 000	+9%
Génisses élevage de 2 ans et plus	1 644	2 772	+69%
Génisses viande de 2 ans et plus	902	1 581	+75%
Vaches laitières	23	39	+72%
Autres vaches	7 207	10 446	+45%
Lait de vache	16	12	-26%
Prix apparent (€/tête ou hectolitre équivalent-lait)			
Veaux de batterie	61	141	+133%
Autres veaux de boucherie	613	620	+1%
Génisses de 1 à 2 ans	856	946	+11%
Génisses élevage de 2 ans et plus	1 145	1 269	+11%
Génisses viande de 2 ans et plus	1 251	1 334	+7%
Vaches laitières	754	751	-0%
Autres vaches	1 106	1 254	+13%
Lait de vache	29	29	+1%

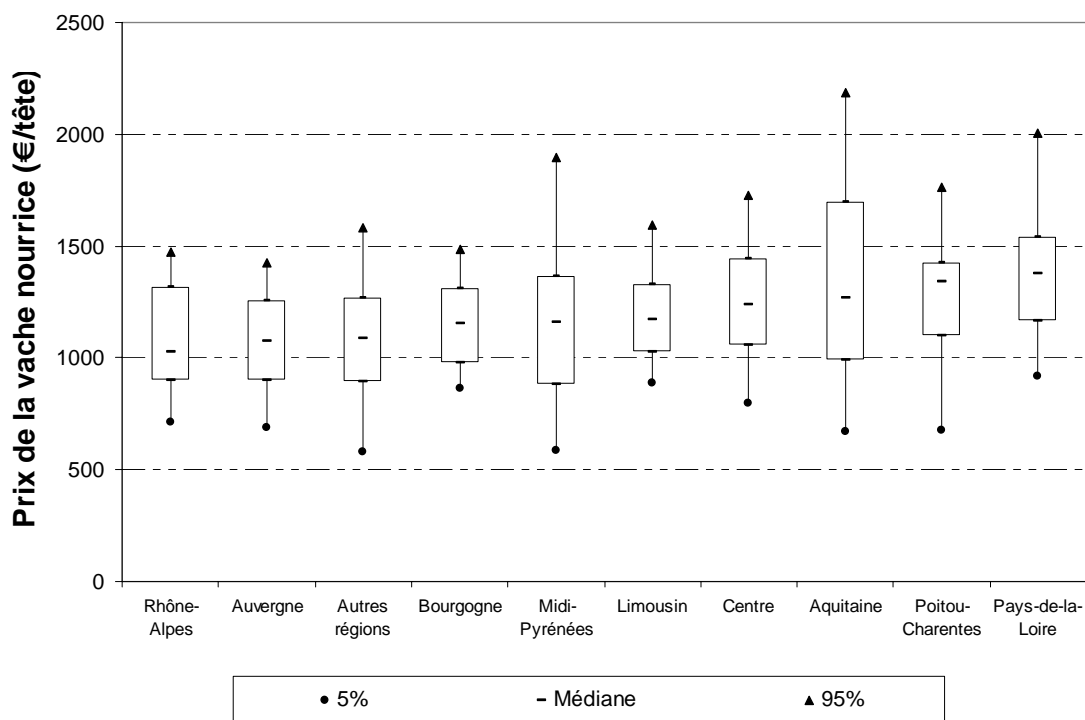
Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

La figure 6 permet, à l'aide de "boîte à moustaches", de mettre en évidence la dispersion du prix moyen de la vache nourrice au sein des principales régions d'élevage ; la boîte représente la moitié des exploitations ; 25% des exploitations ont un prix de vente inférieur à la valeur basse définissant la boîte et 25% ont un prix de vente supérieur à la valeur haute ; le trait horizontal représente quant à lui la médiane, c'est-à-dire que 50% des exploitations ont un prix de vente inférieur à cette valeur et 50% un prix de vente supérieur.

Il existe une forte variabilité dans la valorisation de la production entre les régions et au sein de celles-ci. Les exploitations bénéficiant des prix les plus élevés se trouvent dans les régions Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes. Dans ces régions, la moitié au moins des exploitations valorise les vaches nourrices à des prix supérieurs à 1 250 €par tête, et jusqu'à des prix pouvant dépasser les 2 000 €par tête. Il existe toutefois dans ces régions des exploitations dont les prix de vente sont faibles.

A l'inverse, environ la moitié des exploitations de la région Rhône-Alpes vendent leurs vaches nourrices à un prix moyen inférieur à 1 000 € par tête. La région Auvergne présente également une valorisation plutôt faible de sa production, la moitié d'entre elle étant vendue à un prix inférieur à 1 250 € par tête. Enfin, la région du Limousin est dans une situation intermédiaire. La valorisation de la production y est moyenne et relativement homogène entre les élevages. La moitié d'entre eux vendent les vaches nourrices entre 1 000 € et 1 300 € par tête.

Figure 6 – Dispersion des prix de la vache nourrice entre exploitations en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les recettes

Evolution en moyenne par exploitation

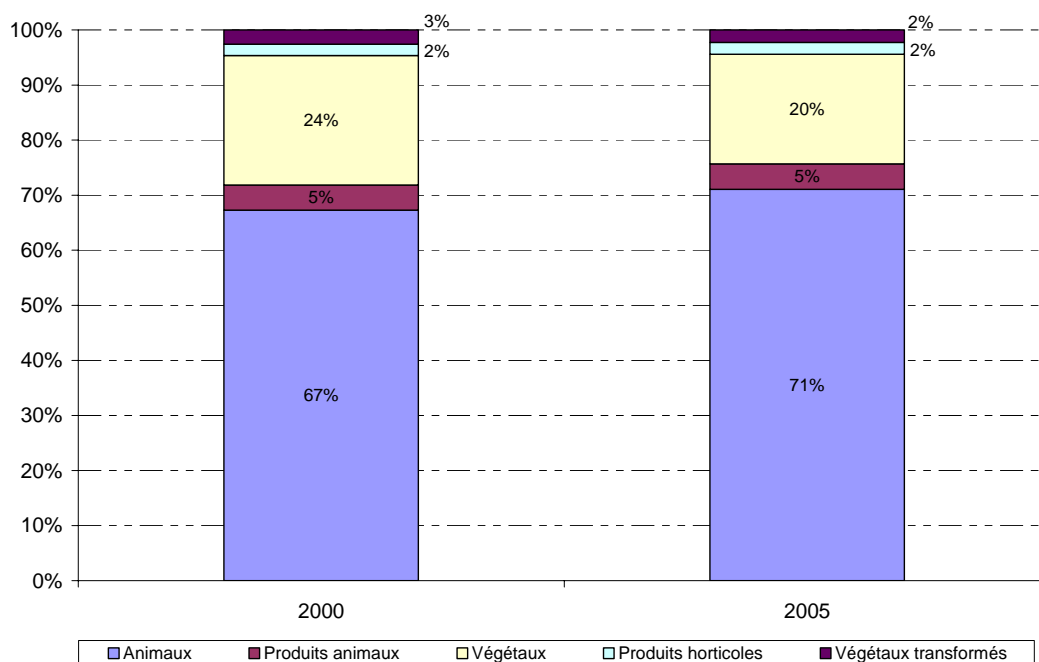
Les exploitations de bovins viande ont vu leurs recettes augmenter de 23% entre 2000 et 2005 (cf. tableau 9). Cela est à mettre à l'actif de la hausse des ventes d'animaux, à la fois en volume et en valeur. *A contrario*, la vente de produits végétaux n'a que peu augmenté, impliquant une diminution de la part de ce poste dans le total des recettes (cf. figure 7).

Tableau 9 – Évolution des recettes

	2000	2005	2000/2005
en € par exploitation			
Production vendue	69 855	86 005	+23%
Animaux	46 991	61 107	+30%
Produits animaux	3 198	3 999	+25%
Végétaux	16 417	17 103	+4%
Produits horticoles	1 435	1 846	+29%
Végétaux transformés	1 814	1 950	+8%

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Figure 7 – Ventilation des recettes



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les charges

Evolution en moyenne par exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 34% entre 2000 et 2005 (tableau 10). Compte tenu de l'augmentation de la SFP et de la taille du cheptel au cours de la même période, cette évolution correspond à une augmentation de 10% des charges d'exploitation par hectare de SFP et de 19% des charges d'exploitation par UGB. Les charges opérationnelles et les dépenses de mécanisation représentent toutes deux 30% du total des charges. Les charges financières, qui comptent pour 3% du total, ont augmenté à un rythme inférieur à celui de l'ensemble des charges.

Tableau 10 – Évolution des charges

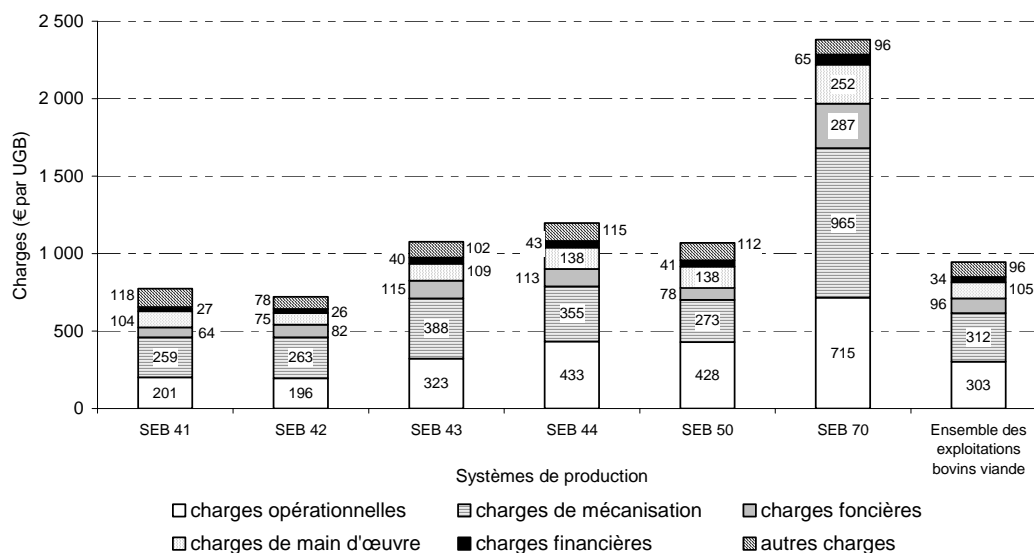
	2000	2005	2000/2005
en € par exploitation			
Total charges d'exploitation	72 565	97 465	+34%
dont			
Charges opérationnelles	nd	29 370	
dont produits vétérinaires	nd	2 349	
dont produits reproduction animale	nd	165	
dont aliments concentrés	nd	11 765	
dont aliments grossiers	nd	1 726	
Charges de mécanisation	nd	30 286	
Charges foncières	nd	9 300	
Location surfaces fourragères	nd	39	
Charges de main-d'œuvre	nd	10 155	
Charges financières	3 045	3 309	+9%
Autres charges	nd	9 333	
Charges d'exploitation/hectare de SFP	1 518	1 671	+10%
Charges d'exploitation/UGB	846	1 005	+19%

nd : non disponible.

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations spécialisées sont celles dont les charges par UGB sont les plus réduites (cf. figure 8). Mais ces résultats sont à relativiser car, dans les exploitations diversifiées, les charges afférentes aux autres ateliers de production viennent ici s'ajouter aux charges spécifiques de l'atelier viande³ et conduisent à des coûts par UGB mécaniquement supérieurs.

Figure 8 – Répartition des différents postes de charges selon le système de production en 2005



SEB 41 : Petits élevages allaitants (marge brute standard inférieure à 24 000 €) ;

SEB 42 : Elevages naisseurs et naisseurs-engraisseurs spécialisés ;

SEB 43 : Elevages naisseurs et naisseurs-engraisseurs diversifiés ;

SEB 44 : Elevages allaitants ;

SEB 50 : Elevages engraisseurs ;

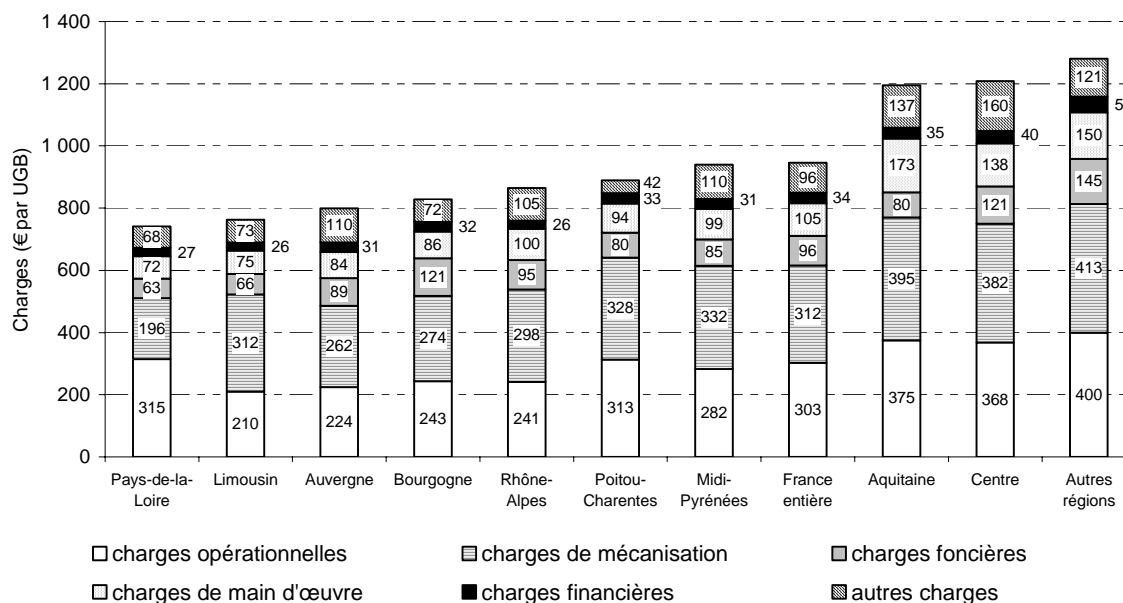
SEB 70 : Autres exploitations bovines.

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

³ Le RICA ne permet pas une ventilation des charges produit par produit.

Les régions Pays-de-la-Loire, Limousin, Auvergne et Bourgogne abritent les exploitations de bovins-viande bénéficiant des charges par UGB les plus faibles. A l’opposé, les exploitations faisant face aux charges les plus élevées se trouvent en Aquitaine et dans la région Centre (cf. figure 9).

Figure 9 – Répartition des différents postes de charges selon la région en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Analyse du groupe des 25% d’exploitations les plus performantes

Les exploitations dont les charges ramenées à l’UGB bovine sont les plus réduites ont été considérées comme les exploitations les plus performantes, car elles sont *a priori* susceptibles d’être les mieux à même de supporter une diminution des prix. Les tableaux 11 et 12 présentent les caractéristiques des exploitations de ce groupe par rapport à celles de l’ensemble des exploitations de l’échantillon.

Avant d’étudier ces résultats, il est essentiel de noter que la notion de performance retenue ici est indépendante du degré de spécialisation de l’exploitation puisqu’elle se réfère à l’ensemble des charges, que celles-ci soient directement liées à l’activité de production de viande bovine ou qu’elles se rapportent à d’autres postes de production. A nombre d’UGB bovines égal, une exploitation spécialisée en bovins viande pourra donc paraître plus performante qu’une exploitation diversifiée, mobilisant des charges supplémentaires dans le cadre d’une production annexe.

Les exploitations les plus performantes possèdent davantage d’UGB bovines et de surface fourragère que la moyenne de l’ensemble des exploitations de bovins viande (cf. tableau 11). Le taux de STH y est également supérieur. *A contrario*, la SAU y est plus faible. Cela indique que les exploitations qui ne font pas partie du groupe des 25% les plus performantes sont davantage diversifiées et consacrent une plus grande partie de leur activité aux cultures végétales. Par conséquent, les exploitations jugées les plus performantes sont probablement caractérisées par un taux de spécialisation en bovins viande plus élevé, employant moins de

main-d'œuvre et nécessitant peu de charges, mais dégageant dans le même temps une marge brute relativement faible. Toutefois, les limites inhérentes au choix du critère de performance, mentionnées ci-dessus, conditionnent probablement fortement ces constatations.

Tableau 11 – Variables de structure des exploitations de bovins viande les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations
Nombre d'exploitations	21 435	85 657
Marge brute standard (MBS)	37 682	51 880
Unités de travail annuel (UTA) totales	1,26	1,49
dont UTA salariées	0,05	0,16
% UTA salariées/UTA totales	4%	11%
SAU totale (ha)	83	91
dont surface fourragère principale (SFP)	73	58
dont surface toujours en herbe (STH)	46	36
% STH/SFP	64%	61%
Unités gros bétail (UGB)	98	97
UGB Bovines	95	74
Effectif vaches laitières (têtes)	0	0,02
Effectif vaches nourrices (têtes)	54	42
Quotas laitiers (litres)	206	294

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations les plus performantes possèdent en outre un chargement bovin par hectare de SFP équivalent à celui de l'ensemble des exploitations de bovins viande, tandis que le chargement par UTA y est supérieur.

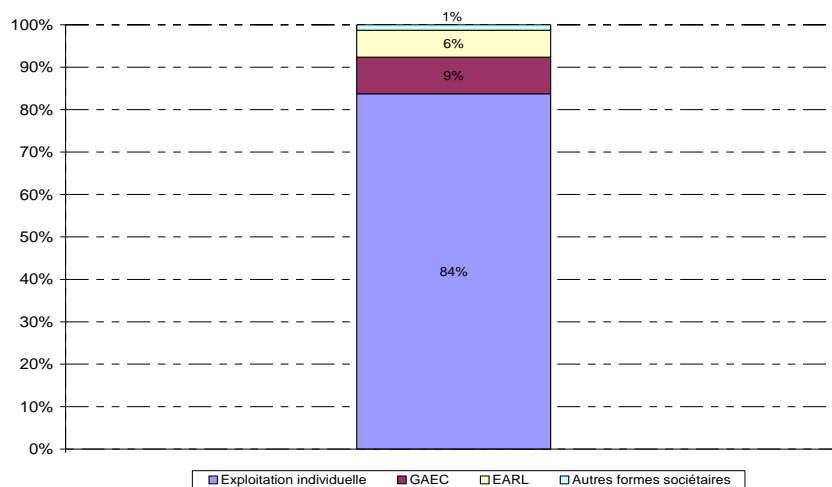
Tableau 12 – Productivité des exploitations de bovins viande les plus performantes en 2005

	25% les plus performantes	Ensemble des exploitations
Chargement		
UGB bovine/ha SFP	1,31	1,26
UGB bovine/UTA	75,11	49,61
Densité travail		
UTA/ha SFP	0,02	0,03
UTA/effectif vaches nourrices	0,02	0,04

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations les plus performantes sont caractérisées par un fort taux d'exploitations individuelles (84% contre 72% pour l'ensemble des exploitations de bovins viande et 62% pour l'ensemble des exploitations agricoles) (cf. figure 10).

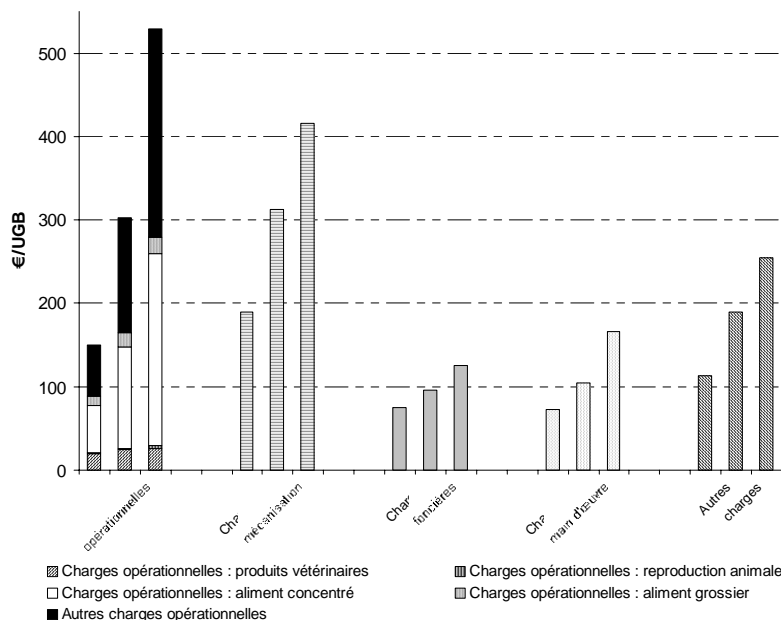
Figure 10 – Le statut des exploitations bovines viande les plus performantes en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations les plus performantes bénéficient surtout de charges opérationnelles, et secondairement de charges de mécanisation, plus réduites que la moyenne (cf. figure 11). Ces deux postes de charge apparaissent donc comme des points d'amélioration potentielle pour le reste des élevages. Les coûts alimentaires constituent une part importante des charges opérationnelles. A ce titre, l'Institut de l'élevage indique que ces coûts dépendent à la fois de facteurs externes (conditions climatiques), mais également du degré d'autonomie du système alimentaire de chaque élevage (poids des achats d'aliments concentrés).

Figure 11 – Comparaison des postes de charges des exploitations les plus performantes par rapport à la moyenne nationale et aux exploitations les moins performantes en 2005



Colonnes de gauche : 25% des exploitations de bovins viande les plus performantes ;
 Colonnes du milieu : ensemble des exploitations bovines viande ;
 Colonnes de droite : 25% des exploitations bovines viande les moins performantes.

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les aides directes

Ventilation moyenne des types d'aides et évolution récente

L'application de l'Agenda 2000 et de l'Accord de Luxembourg a conduit à l'accroissement de la part des aides dans le revenu disponible des exploitations de bovins viande, qui passe de 106% en 2000 à 136% en 2005 (cf. tableau 13). La dépendance de ces exploitations aux aides directes est donc forte.

En 2005, les aides versées au titre des productions animales représentent 65% des aides du premier pilier dont bénéficient les exploitations. Les aides du second pilier correspondent à 13% du total des aides. En 2006, première année d'application du découplage, une large partie des aides du premier pilier est transférée dans les droits à paiement unique (DPU). Les aides couplées subsistantes représentent toutefois encore 40% du total des subventions perçues par les exploitations, du fait du recouplage à 100% de la prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes (PMTVA) et à 40% de la prime à l'abattage (PAB) pour les gros bovins (100% pour les veaux).

Tableau 13 – Evolution récente des aides directes (moyenne par exploitation)

	2 000	2005	2006 (estimé)
en € par exploitation			
Subventions d'exploitation	24 852	36 950	36 705
dont			
Aides du 1er pilier (avant modulation)	20 685	30 192	30 044
dont aides aux productions végétales	9 062	10 443	2 622
dont aides aux productions animales	11 623	19 749	12 159
dont aide directe laitière	0	22	0
dont droit au paiement unique(DPU)	0	0	15 263
Aides du 1er pilier (après modulation)	20 685	29 286	29 041
Aides du 2ème pilier	3 559	4 645	4 645
dont indemnités compensatoires de handicap naturel (ICHN)	1 800	2 945	2 945
Aides en % du revenu disponible	106%	136%	135%
Aides par hectare de SAU	324	408	405
Aides par UTA non salariée	18 546	27 782	27 598

Note : 2006 (estimé) = projection de 2005 avec compromis de Luxembourg (recouplage partiel, modulation...) et règlement Sucre.

Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Ventilation des soutiens directs par région

Au sein des régions Limousin, Auvergne et Bourgogne, les aides animales représentent plus de 60% du total des aides perçues par les exploitations (cf. tableau 14). L'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) intervient pour plus de 10% des aides dans les régions Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Auvergne, Limousin et Aquitaine.

Tableau 14 – Ventilation des aides directes par région en 2005 (% enveloppe)

	Végétales	Animales	ICHN	Autres aides du 2 ^{ème} pilier	Total
Centre	47%	43%	3%	7%	100%
Bourgogne	26%	66%	7%	2%	100%
Pays-de-la-Loire	37%	59%	2%	2%	100%
Poitou-Charentes	38%	50%	4%	8%	100%
Aquitaine	27%	56%	11%	6%	100%
Midi-Pyrénées	21%	55%	16%	7%	100%
Limousin	10%	72%	12%	5%	100%
Rhône-Alpes	19%	56%	16%	9%	100%
Auvergne	13%	68%	15%	4%	100%
Autres régions	45%	46%	4%	4%	100%
France entière	30%	56%	9%	5%	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Ventilation des enveloppes par zone

Le soutien accordé aux exploitations de bovins viande situées en zone de montagne, de haute montagne ou de piémont repose, pour plus de 80%, sur les aides animales et l'ICHN (cf. tableau 15).

Tableau 15 – Ventilation des aides directes par zone en 2005 (% enveloppe)

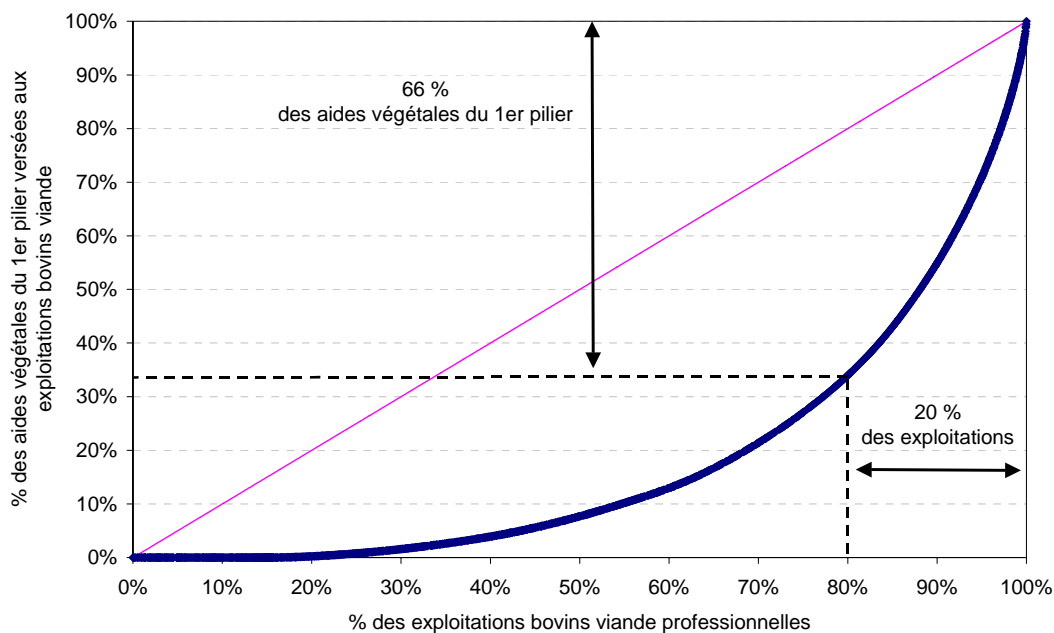
	Aides				Total
	Végétales	Animales	ICHN	Autres aides du 2 ^{ème} pilier	
Zones non défavorisées	52%	45%	0%	3%	100%
Zones de haute montagne	1%	42%	40%	17%	100%
Zones de montagne	7%	63%	22%	8%	100%
Zones de piémont	14%	70%	11%	5%	100%
Zones défavorisées simples	29%	60%	6%	5%	100%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Concentration des aides en 2005

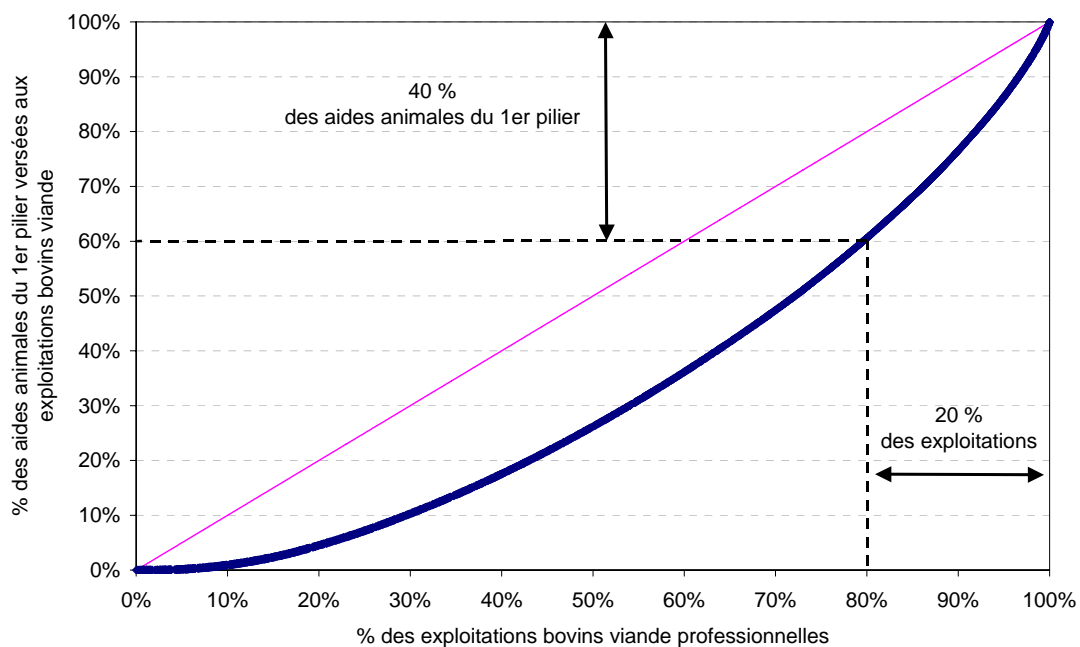
En 2005, 20% d'exploitations perçoivent 66% des aides végétales du premier pilier versées à la filière « viande bovine » (cf. figure 12). Cette concentration s'explique par la forte hétérogénéité existant dans le degré de spécialisation des exploitations. La même année, la répartition des aides animales apparaît beaucoup moins concentrée puisque 20% des exploitations de bovins viande perçoivent 40% des aides animales du premier pilier versées à la filière (cf. figure 13). La répartition relativement homogène des aides du premier pilier s'explique par le fait que celles-ci sont encore en partie couplée. Leur répartition reflète donc la répartition du cheptel au sein des élevages.

Figure 12 – Concentration des aides végétales du premier pilier



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

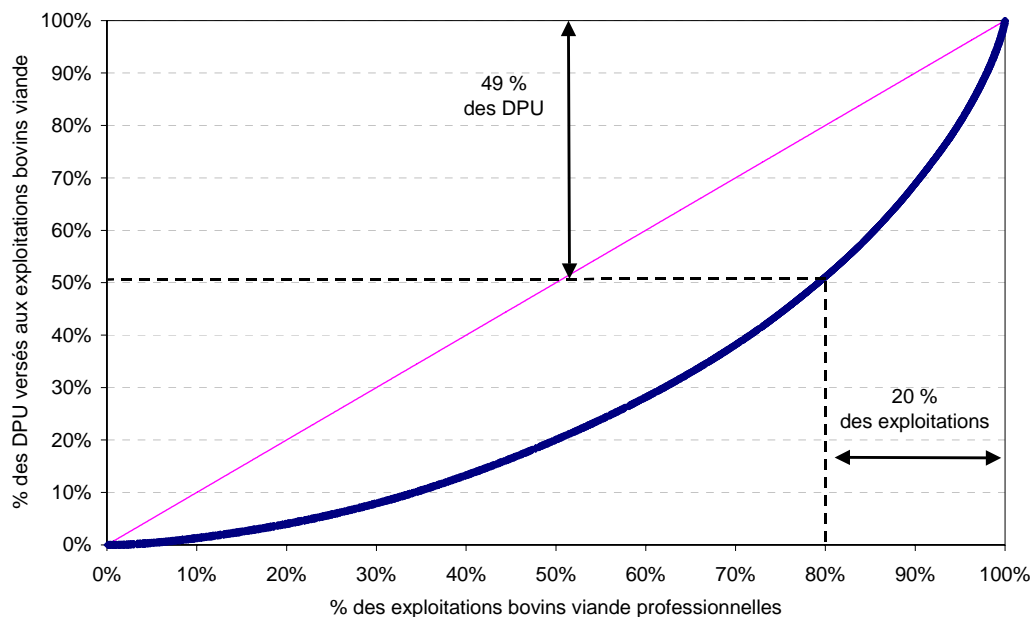
Figure 13 – Concentration des aides animales du premier pilier



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

En 2006, 20% d'exploitations possèdent la moitié des DPU détenus par les exploitations de bovins viande (cf. figure 14).

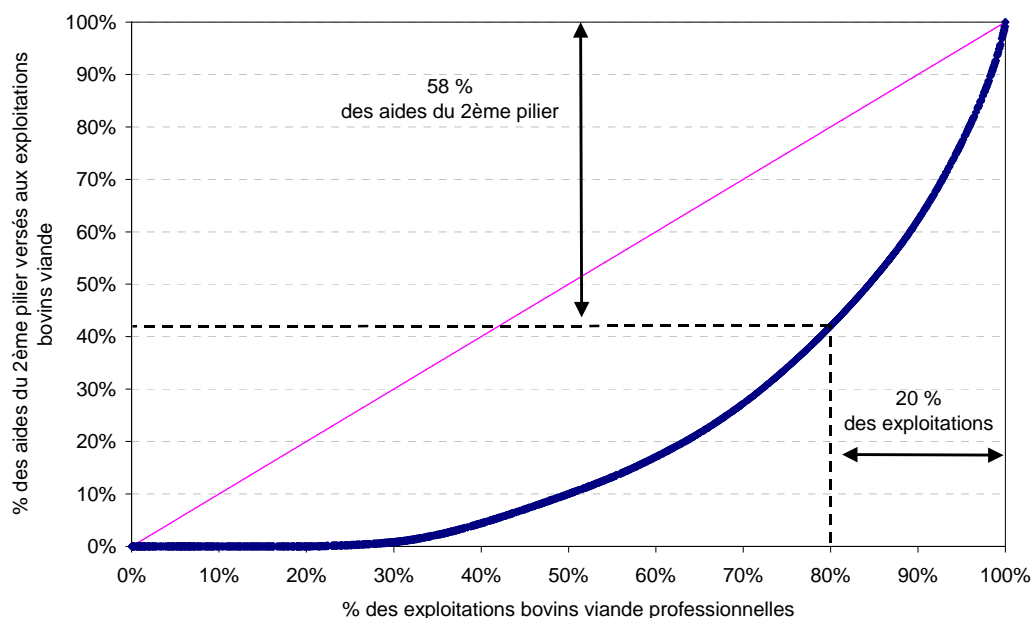
Figure 14 – Concentration des DPU



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

La répartition des aides du second pilier apparaît assez inégale au sein des exploitations de bovins viande, puisque près de 30% des exploitations ne bénéficient d'aucune de ces aides, tandis que 20% des exploitations en perçoivent 58% (cf. figure 15).

Figure 15 – Concentration des aides du 2ème pilier



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Le revenu

Présentation des soldes intermédiaires de gestion

La valeur ajoutée moyenne hors aides des exploitations de bovins viande a diminué de 9% entre 2000 et 2005 (cf. tableau 16). Par contre, la valeur ajoutée avec aides a progressé de 29% du fait de l'augmentation des aides perçues par les élevages entre ces deux dates. Au final, le revenu disponible moyen par exploitation a bénéficié d'une hausse de 17% tandis que, ramené à l'UTA familiale, il augmentait de 18%.

Tableau 16 – *Évolution des soldes intermédiaires de gestion*

	2000	2005	2000/2005
en €			
Valeur ajoutée brute produite (hors aides)	12 901	11 757	-9%
Valeur ajoutée brute/ha SAU	168	130	-23%
Valeur ajoutée brute/UTA	8 959	7 891	-12%
Valeur ajoutée brute avec aides	37 754	48 708	+29%
Valeur ajoutée brute avec aides/ha SAU	492	537	+9%
Valeur ajoutée brute avec aides/UTA	26 218	32 690	+25%
Revenu disponible	23 357	27 247	+17%
Revenu disponible/ha SAU	304	301	-1%
Revenu disponible/UTA non salariée	17 431	20 486	+18%

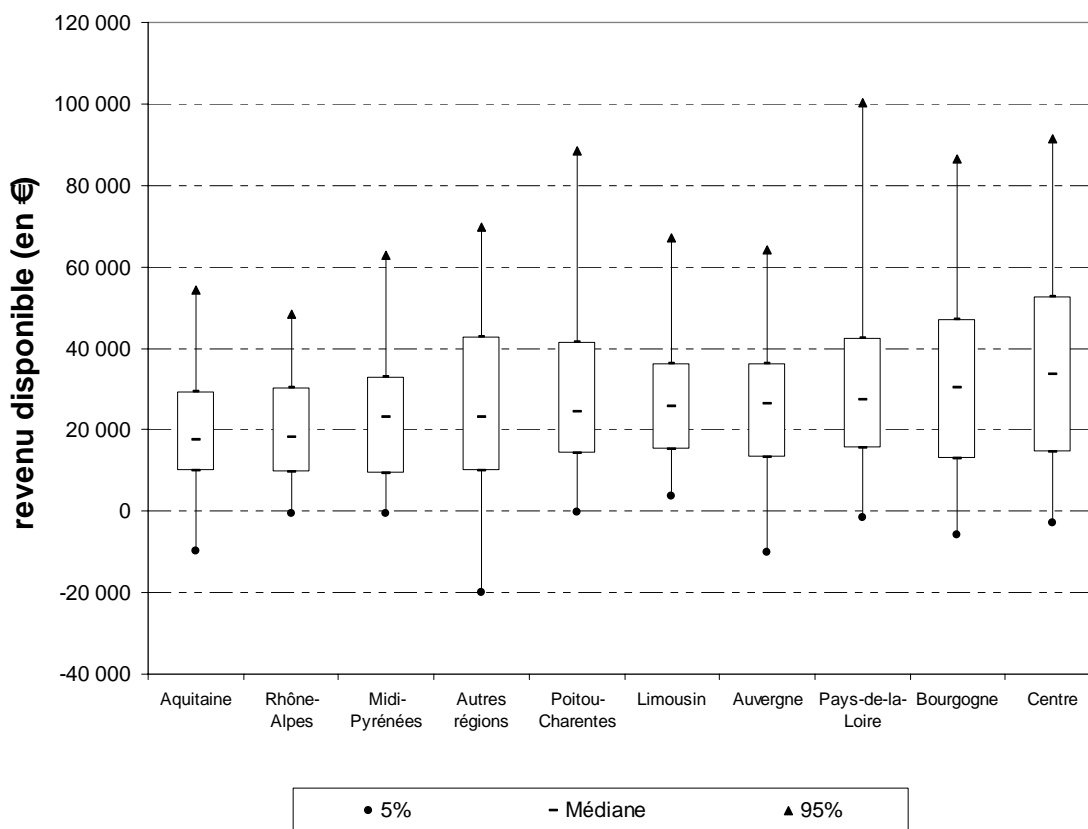
Source : RICA 2000 et 2005 – Traitement BAEP

Dispersion du revenu dans les principales régions considérées

Le revenu disponible par exploitation varie sensiblement d'une région à l'autre (cf. figure 16). Les exploitations situées dans les régions Centre et Bourgogne bénéficient des revenus les plus importants, environ la moitié d'entre elles disposant d'un revenu supérieur à 30 000 €. *A contrario*, les régions Aquitaine, Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées sont celles dont les exploitations ont en moyenne les revenus les plus faibles. Dans ces régions, environ les trois quarts des exploitations ont un revenu inférieur à 30 000 €.

Il existe également une forte variabilité du revenu au sein des régions. Ainsi, la quasi totalité d'entre elles abritent des exploitations dont le revenu disponible est négatif, tandis que 5% des exploitations de bovins viande des Pays-de-la-Loire disposent d'un revenu supérieur à 100 000 €.

Figure 16 – Variabilité régionale du revenu disponible en 2005



Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

ANALYSE FINANCIÈRE

Les tableaux suivants présentent quelques éléments financiers concernant les exploitations de bovins viande. D'une façon générale, on peut penser que la situation financière des exploitations diffère selon l'âge du chef d'exploitation. Aussi, trois cas ont-ils été distingués :

- La première catégorie rassemble les exploitations dont le chef est âgé de moins de 35 ans ;
- La deuxième, celles dont le chef d'exploitation a entre 35 et 55 ans. Elle devrait donc correspondre à des exploitations « en rythme de croisière » ;
- La dernière catégorie regroupe les chefs d'exploitation de plus de 55 ans.

Les exploitations de bovins viande mobilisent un actif moyen de 303 000 € inférieur à l'ensemble des exploitations professionnelles (315 000 €), mais la moyenne des capitaux propres est supérieure (cf. tableau 17). Cela s'explique par un « besoin » en capital inférieur aux autres OTEX. En outre, les élevages de bovins viande sont en moyenne moins endettés que le reste des exploitations agricoles (le taux d'endettement est de 33% contre 39% pour l'ensemble des exploitations). Le taux d'endettement des exploitations dont le chef est jeune s'élève cependant à 47%.

Les emprunts à long terme permettent de dégager un fonds de roulement de 94 000 €. Cependant ils induisent des charges financières qui ponctionnent 7% de l'excédent brut d'exploitation (EBE).

L'investissement moyen, légèrement inférieur à la moyenne nationale, est de l'ordre de 20 000 € par an, dont plus de la moitié correspond à des achats de matériel, la plus grande partie (plus de 90%) étant autofinancée.

Les exploitations de bovins viande dégagent un EBE de 46 000 €, inférieur de 9 000 € à la moyenne de l'ensemble des exploitations agricoles. Le montant des prélèvements privés moyen est de 25 000 €, soit sensiblement inférieur à la moyenne nationale (32 000 €).

Au final, la rentabilité des exploitations de bovins viande est inférieure à la rentabilité moyenne de l'ensemble des exploitations professionnelles (15% contre 17% toutes orientations confondues).

Tableau 17 – Situation financière des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation en 2005

		moins de 35 ans	35-55 ans	plus de 55 ans	Ensemble des exploitations bovins viande
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	294	312	277	303
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	290	359	300	339
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	206	215	181	207
Capitaux propres	(x 1 000 €)	155	207	206	201
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	87	95	94	94
Total dettes	(x 1 000 €)	140	105	71	101
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	139	103	69	100
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	4	2	2	2
Taux d'endettement		47%	34%	26%	33%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	3 813	3 528	2 341	3 309
Charges financières (en % des charges totales)		4%	3%	3%	3%
Service dette/EBE		8%	8%	6%	7%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	33	22	7	20
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	14	5	3	6
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	11	12	4	11
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	4	2	1	2
Investissement/dotation aux amortissements		164%	106%	44%	102%
Autofinancement	(x 1 000 €)	21	22	6	18
	(en % investissement)	63%	97%	90%	91%
Capacité de remboursement de nouveaux emprunts =	(x 1 000 €)	2	4	-5	2
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	46	46	42	46
- Annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	21	20	13	19
- Prélèvements privés	(x 1 000 €)	23	22	34	25
RENTABILITE					
EBE/Total Bilan		16%	15%	15%	15%
EBE/capitaux propres		30%	22%	21%	23%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les petites exploitations allaitantes (SEB 41), qui représentent 8% des exploitations de bovins-viande du pays, mobilisent un actif moyen deux fois plus réduit que ces dernières (cf. tableau 18). Avec un taux d'endettement de 19%, elles sont en moyenne moins endettées que le reste des exploitations de bovins viande (33%). Mais leur investissement moyen est faible, de l'ordre de 2 000 € par an, soit dix fois moins que pour l'ensemble des exploitations de bovins viande.

Les petites exploitations allaitantes dégagent en outre un EBE de l'ordre de 18 000 € contre 46 000 € en moyenne pour l'ensemble des exploitations de bovins viande, et le montant des prélèvements privés y est de 14 000 €, soit largement inférieur à la moyenne (25 000 €).

Au final, la rentabilité des petites exploitations allaitantes est sensiblement inférieure à la rentabilité moyenne de l'ensemble des exploitations de bovins viande (11% contre 15% respectivement).

Tableau 18 – Situation financière des petites exploitations bovins viande (SEB 41)

		moins de 35 ans	35-55 ans	plus de 55 ans	Exploitations SEB 41
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	182	154	176	163
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	170	165	159	163
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	125	116	113	115
Capitaux propres	(x 1 000 €)	123	121	157	133
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	56	38	63	48
Total dettes	(x 1 000 €)	59	33	18	30
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	58	33	18	30
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	0	0	0	0
Taux d'endettement		32%	22%	10%	19%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	2 015	1 004	747	996
Charges financières (en % des charges totales)		5%	3%	3%	3%
Service dette/EBE		11%	5%	6%	5%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	3	7	-6	2
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	1	1	1	1
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	7	4	-5	1
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	0	1	0	1
Investissement/dotation aux amortissements		37%	98%	-125%	38%
Autofinancement	(x 1 000 €)	4	10	-9	3
	(en % investissement)	126%	148%	155%	140%
Capacité de remboursement de nouveaux emprunts =	(x 1 000 €)	-5	5	-12	-1
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	19	21	13	18
- Annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	11	6	4	6
- Prélèvements privés	(x 1 000 €)	13	10	22	14
RENTABILITE					
EBE/Total Bilan		10%	14%	8%	11%
EBE/capitaux propres		15%	18%	8%	14%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations de type naisseurs et naisseurs engraisseurs spécialisés (SEB 42), représentant 41% des exploitations de bovins viande du pays, mobilisent un actif moyen supérieur de plus de 25 000 € à ces dernières et sont moins endettées, malgré des investissements plus importants (cf. tableau 19). En termes de résultats, ces exploitations dégagent un EBE équivalent à l'ensemble des exploitations de bovins viande mais leur rentabilité est légèrement inférieure (14% contre 15% respectivement).

Tableau 19 – Situation financière des exploitations de type naisseurs et naisseurs engraisseurs spécialisés (SEB 42)

		moins de 35 ans	35-55 ans	plus de 55 ans	Exploitations SEB 42
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	324	334	315	329
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	293	347	332	339
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	234	237	223	234
Capitaux propres	(x 1 000 €)	176	238	248	233
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	89	95	90	94
Total dettes	(x 1 000 €)	147	96	67	96
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	146	95	66	95
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	2	2	2	2
Taux d'endettement		46%	29%	21%	29%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	3 456	2 817	2 033	2 733
Charges financières (en % des charges totales)		4%	3%	3%	3%
Service dette/EBE		7%	6%	4%	6%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	41	23	18	24
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	21	5	6	7
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	11	12	9	11
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	2	3	1	2
Investissement/dotation aux amortissements		251%	116%	116%	129%
Autofinancement	(x 1 000 €)	20	21	16	20
	(en % investissement)	49%	94%	85%	84%
Capacité de remboursement de nouveaux emprunts =	(x 1 000 €)	4	5	4	5
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	48	47	49	47
- Annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	19	19	13	18
- Prélèvements privés	(x 1 000 €)	25	23	32	25
RENTABILITE					
EBE/Total Bilan		15%	14%	15%	14%
EBE/capitaux propres		27%	20%	20%	20%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Comptant pour 18% des exploitations de bovins viande du pays, les exploitations de type naisseurs et naisseurs engraisseurs diversifiés (SEB 43) mobilisent un actif moyen supérieur à l'ensemble des exploitations de bovins viande, mais plus faible que les exploitations spécialisées de même orientation (cf. tableau 20). En outre, elles sont plus endettées que ces dernières et leurs investissements, plus réduits au total, sont davantage consacrés au matériel et moins aux bâtiments. En termes de résultat, ces exploitations affichent un EBE et un taux de rentabilité identiques à ceux de l'ensemble des exploitations de bovins viande.

Tableau 20 – Situation financière des exploitations de type naisseurs et naisseurs engraisseurs diversifiés (SEB 43)

		moins de 35 ans	35-55 ans	plus de 55 ans	Exploitations SEB 43
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	270	335	265	314
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	279	390	290	357
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	176	230	168	211
Capitaux propres	(x 1 000 €)	134	226	191	208
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	93	104	96	101
Total dettes	(x 1 000 €)	136	109	74	105
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	135	108	73	104
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	4	1	0	1
Taux d'endettement		50%	32%	28%	34%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	4 050	3 751	2 705	3 589
Charges financières (en % des charges totales)		4%	3%	3%	3%
Service dette/EBE		10%	8%	7%	8%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	18	25	9	21
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	7	6	3	5
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	12	14	5	12
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	0	2	2	1
Investissement/dotation aux amortissements		77%	103%	52%	92%
Autofinancement	(x 1 000 €)	22	23	13	21
	(en % investissement)	124%	95%	150%	103%
Capacité de Remboursement de nouveaux emprunts =	(x 1 000 €)	-4	5	3	4
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	41	48	39	46
- Annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	25	21	12	20
- Prélèvements privés	(x 1 000 €)	20	22	24	22
RENTABILITE					
EBE/Total Bilan		15%	14%	15%	15%
EBE/capitaux propres		30%	21%	21%	22%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Les exploitations allaitantes diversifiées (SEB 44), qui représentent 27% de l'ensemble des exploitations de bovins viande du pays, mobilisent un actif moyen similaire, présentent le même taux d'endettement et investissent un montant identique à la moyenne (cf. tableau 21). Mais elles dégagent un EBE plus élevé et parviennent à une rentabilité supérieure.

Tableau 21 – Situation financière des exploitations allaitantes diversifiées (SEB 44)

		moins de 35 ans	35-55 ans	plus de 55 ans	Exploitations SEB 44
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	286	309	300	305
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	319	395	355	379
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	205	208	183	203
Capitaux propres	(x 1 000 €)	145	186	196	183
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	79	100	116	100
Total dettes	(x 1 000 €)	141	123	104	121
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	140	122	102	120
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	6	3	4	4
Taux d'endettement		49%	40%	35%	40%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	4 303	4 553	3 650	4 351
Charges financières (en % des charges totales)		4%	3%	3%	3%
Service dette/EBE		8%	9%	7%	9%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	39	26	-5	21
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	10	6	1	6
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	13	14	1	11
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	11	3	1	4
Investissement/dotation aux amortissements		157%	109%	-22%	91%
Autofinancement	(x 1 000 €)	24	24	-2	19
(en % investissement)		63%	93%	41%	90%
Capacité de remboursement de nouveaux emprunts =	(x 1 000 €)	6	5	-19	0
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	51	50	54	51
- Annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	22	23	19	22
- Prélèvements privés	(x 1 000 €)	24	22	53	28
RENTABILITE					
EBE/Total Bilan		18%	16%	18%	17%
EBE/capitaux propres		35%	27%	28%	28%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

Enfin, les élevages engraisseurs, dont la part dans l'ensemble des exploitations bovins viande est de 5%, mobilisent un actif moyen supérieur à la moyenne (cf. tableau 22). En outre, leur taux d'endettement est le plus élevé et 10% de l'EBE sont ainsi consacrés au service de la dette. Ces élevages présentent des investissements plus réduits que dans les autres orientations bovins viande. Mais ils parviennent tout de même à dégager un EBE très important et, au final, les prélèvements privés moyens et la rentabilité sont les plus élevés de l'ensemble des exploitations de bovins viande du pays.

Tableau 22 – Situation financière des exploitations engraisseurs (SEB 50)

		moins de 35 ans	35-55 ans	plus de 55 ans	Exploitations SEB 50
STRUCTURE DU BILAN					
Actif total	(x 1 000 €)	412	343	229	318
Actif immobilisé brut	(x 1 000 €)	306	458	245	401
Actif immobilisé net	(x 1 000 €)	200	202	112	180
Capitaux propres	(x 1 000 €)	125	167	152	162
Fonds de roulement	(x 1 000 €)	210	139	115	136
Total dettes	(x 1 000 €)	287	176	77	156
dont emprunts long moyen terme	(x 1 000 €)	285	174	74	154
dont dettes financières court terme	(x 1 000 €)	4	8	2	7
Taux d'endettement		70%	51%	33%	49%
POIDS DE LA DETTE					
Charges financières	(x 1 000 €)	8 484	6 924	1 965	5 771
Charges financières (en % des charges totales)		4%	4%	2%	4%
Service dette/EBE		13%	11%	6%	10%
INVESTISSEMENT					
Investissement total brut	(x 1 000 €)	24	23	6	18
dont investissement bâtiment	(x 1 000 €)	12	8	4	7
dont investissement matériel	(x 1 000 €)	11	14	6	12
dont investissement foncier	(x 1 000 €)	0	1	-5	-1
Investissement/dotation aux Amortissements		72%	73%	45%	70%
Autofinancement	(x 1 000 €)	20	30	-4	22
(en % investissement)		85%	135%	-62%	118%
Capacité de remboursement de nouveaux emprunts =	(x 1 000 €)	-13	0	-16	-4
Excédent brut d'exploitation	(x 1 000 €)	64	63	32	56
- Annuités d'emprunts	(x 1 000 €)	38	35	13	30
- Prélèvements privés	(x 1 000 €)	39	28	34	30
RENTABILITE					
EBE/Total Bilan		16%	18%	14%	18%
EBE/capitaux propres		51%	38%	21%	34%

Source : RICA 2005 – Traitement BAEP

CONTEXTE

Evolution du marché de la viande bovine

Le commerce international de la viande bovine ne concerne pour l'heure que 10% de la production mondiale. Toutefois, les volumes échangés augmenteront probablement à l'avenir du fait de la libéralisation des marchés qui pourrait résulter des négociations à l'OMC et de l'évolution des équilibres offre/demande à l'échelle internationale.

Conjoncture récente du marché de la viande bovine en Europe

Le poids du cheptel laitier dans la production de viande et sa diminution à l'échelle européenne expliquent que les volumes de production de viande bovine ont diminué au cours des dernières années, malgré la stabilisation du troupeau allaitant. L'année 2006 aura marqué un nouvel effritement. Depuis 2003, l'UE est donc devenue importatrice nette de viande bovine. Le déficit commercial s'élevait à 317 000 t en 2006 (4% de la demande).

A partir de l'année 2000, les importations de l'UE ont augmenté très rapidement, en particulier pour ce qui concerne la viande désossée fraîche et congelée, importée à droit plein. En 2005, les importations totales (contingentées et à droit plein) ont atteint 520 000 tonnes équivalent carcasse (Tec), soit 6,6% de la consommation de l'UE, 90% de ces importations provenant du Mercosur. Les importations européennes de viande bovine sont toutefois en baisse depuis deux ans. Les principales causes à ce phénomène sont l'embargo européen sur les viandes brésiliennes provenant d'états à fièvre aphteuse et le repli de l'Argentine sur sa demande intérieure. La baisse des exportations des pays du Mercosur a surtout concerné les volumes hors contingent.

A l'heure actuelle, les zones d'élevage se rétrécissent en Argentine en raison de la production de plus en plus importante de soja. Au Brésil, on observe la même tendance avec de plus en plus une compétition avec les cultures servant à produire des biocarburants. Il est donc possible que les volumes de production de ces deux pays cessent d'augmenter à l'avenir, réduisant ainsi la pression à l'exportation vers l'UE.

Evolution du prix de la viande bovine en France

L'année 2005 a vu l'augmentation de 5% des prix à la production. En 2006, les prix du bétail sont restés soutenus. Selon l'Institut de l'élevage, l'année 2007 devrait marquer l'arrêt de l'augmentation des prix à la production. Une légère érosion des prix serait même possible.

C'est avant tout de l'équilibre européen entre production et consommation, et, dans une moindre mesure, du dynamisme de l'offre du Mercosur que dépendent les prix au sein de l'UE. En Europe, le niveau de consommation de viande bovine par habitant a beaucoup progressé depuis 1960, même s'il fut soumis à des variations au cours de la dernière décennie à la suite des crises sanitaires ayant affecté le secteur. A l'heure actuelle, la consommation européenne est soutenue et cette tendance devrait se maintenir. Les événements affectant les autres productions animales ont également des conséquences sur la consommation de viande bovine. Ainsi, la grippe aviaire a été à l'origine d'une hausse de la consommation de viande bovine en Italie en 2006.

Enjeux des négociations commerciales

La protection tarifaire existante est d'ores et déjà insuffisante pour protéger le marché européen des importations en provenance du Mercosur. Une baisse tarifaire engendrerait, toutes choses égales par ailleurs, des importations supplémentaires. Dans le cadre de la proposition d'octobre 2005, le Commissaire Mandelson avait proposé une diminution de 39% des droits de douane agricoles, « avec des baisses jusqu'à 50 à 60% pour les viandes bovines de haute qualité ». Fin 2005, la Commission avait tablé sur la possibilité d'importation de 1,3 million de Tec contre 520 000 Tec actuellement.

Les modèles économiques divergent quant à l'ampleur des conséquences de la dernière réforme de la PAC sur l'évolution du déficit structurel de l'UE en viande bovine. L'ensemble des modèles mettent en revanche en évidence l'importance des impacts d'un futur accord à l'OMC. Le niveau de réduction tarifaire qui devra être mis en œuvre à l'issue de cet accord est donc déterminant.

Parallèlement, la teneur actuelle des discussions autour d'un accord du cycle de Doha semble donner la possibilité aux pays de limiter la diminution tarifaire pour certains produits sensibles, en échange de l'accroissement des volumes des contingents à droits réduits. Différentes études ont tenté de déterminer quelles lignes tarifaires devraient être désignées comme sensibles. Toutes s'accordent à considérer comme très vulnérables deux lignes tarifaires (« viande désossée réfrigérée » et « autres viandes désossées congelées »). Pour le reste, les résultats divergent quelque peu. Une étude menée au sein de la Commission préconise ainsi le classement de deux lignes supplémentaires, relatives aux abats, tandis qu'une seconde étude, menée par l'Institut de l'élevage, met en évidence la vulnérabilité de quatre autres lignes, relatives aux préparations non cuites et viandes salées, fumées et séchées (cf. tableau 24).

Tableau 23 – Résultats des études menées sur le classement de certaines lignes tarifaires en produits sensibles

Étude	Ligne tarifaire classée sensible	Désignation	Remarque
Commission européenne (Séverac)	02013000	Viandes désossées réfrigérées	Le classement de ces deux lignes fait l'unanimité entre les études
	02023090	Autres viandes désossées congelées (découpes de quartiers arrières, mais aussi chute de parage...)	
	02061095	Onglets et hampes réfrigérées	
	02062991	Onglets et hampes congelées	
Institut de l'élevage	02013000	Viandes désossées réfrigérées	Le classement de ces deux lignes fait l'unanimité entre les études
	02023090	Autres viandes désossées congelées (découpes de quartiers arrières, mais aussi chute de parage...)	
	02102090	Viandes bovines séchées, fumées ou salées	
	01022090	Découpes non désossées réfrigérées	
	16025010	Préparations et conserves de viande ou d'abats de l'espèce bovine, non cuits, y compris les mélanges de viandes et d'abats cuits et de viandes ou d'abats non cuits	Pour ces deux lignes tarifaires, l'étude met en évidence un dilemme entre l'alternative baisse des droits de douane ou élargissement d'un contingent à créer
	16029061	Préparations et conserves d'animaux ou d'abats, non cuits, contenant de la viande ou des abats d'animaux de l'espèce bovine, y compris les mélanges de viandes ou d'abats d'autres espèces	

Source : Institut de l'élevage (2006) et Séverac (2006)

FORCES ET FAIBLESSE DES ÉLEVAGES FRANÇAIS

Effets de la productivité du travail et du prix des intrants sur le revenu

L'évolution du revenu hors aides des éleveurs est conditionnée par l'amélioration de la productivité des exploitations et par les variations de prix des intrants et des produits.

En France, les exploitations productrices de viande bovine ont connu une augmentation annuelle de la productivité du travail plus faible que la moyenne au cours de la période 1991-2003 et une diminution de la productivité des consommations intermédiaires, du capital et de la terre (Butault, 2006). Au final, la productivité totale de ces exploitations a presque stagné.

Sur le plan des intrants, les élevages bovins viande sont soumis, tout comme l'ensemble des exploitations agricoles, aux fluctuations du prix de l'énergie (gaz et pétrole). De plus, ces exploitations pourraient subir les effets de l'augmentation de la demande en biocarburants si celle-ci se traduisait par la hausse du prix des céréales ainsi que des oléagineux, et donc de l'alimentation animale. *A contrario*, les coproduits associés à ces nouveaux débouchés pourraient, en se substituant aux céréales, venir abaisser le coût des rations. Il n'y a pas aujourd'hui de consensus sur l'effet net de ces deux tendances.

Place des élevages français au sein de l'UE

Une étude menée par l'INRA (Chatellier *et al.*, 2005) analyse les résultats économiques des différents élevages de bovins viande à l'échelle européenne (UE15) à partir des données du RICA européen 2002. D'après cette étude, les bassins de production du Sud de l'UE s'illustrent par une efficacité économique supérieure à celle des bassins du Nord, dans lesquels celle-ci apparaît même parfois négative. Ainsi, l'efficacité moyenne des élevages de type bovins viande atteint environ 40% en Espagne et en Italie, tandis qu'elle n'est que de 4% en Allemagne, 0% au Royaume-Uni et -6% au Danemark, les Pays-Bas et la Belgique se distinguant par des niveaux supérieurs (respectivement 36% et 22%). Avec un taux de 17%, les élevages français sont donc dans une position moyenne au sein de l'UE.

L'étude montre que le taux d'endettement des élevages de bovins viande européens est faible (13%) par rapport aux autres exploitations d'élevage spécialisées. Cela s'explique par des besoins d'investissement relativement réduits (hormis les animaux) et parce que les élevages bovins sont en général situés dans des zones où le prix du foncier est peu élevé. De plus, les éleveurs ne doivent pas financer l'acquisition de droits à produire, contrairement aux éleveurs laitiers dans certains pays de l'UE.

Au final, le résultat courant par actif familial varie beaucoup d'un élevage à l'autre. Il est supérieur à 20 000 € en moyenne pour 34% des élevages européens, dont une grande partie est située dans le Sud de l'Espagne, le Nord de l'Italie, la Belgique et le Centre de la France. *A contrario*, 37% des élevages présentent un résultat par actif inférieur à 10 000 €. En moyenne communautaire, les exploitations de bovins viande assurent une rémunération de la main-d'œuvre familiale de 16 900 € annuels, inférieure à celle des autres productions (grandes cultures, viticulture par exemple). En France, la moyenne s'élève à 18 300 € par an. Tandis que le Centre du pays bénéficie de résultats élevés (24 100 € en moyenne par UTA familiale), le Sud-Est et le Sud-Ouest perçoivent en moyenne les résultats les plus faibles (16 500 €). Le Massif-Central, pour sa part, bénéficie de résultats supérieurs à la moyenne nationale (18 900 €).

Compétitivité des élevages sur le marché international

Afin de capter les parts de marchés existantes et à venir sur le marché mondial de la viande bovine, les différents pays producteurs se trouvent dans une situation de concurrence. Un des termes de la compétitivité des élevages est le prix de revient de la viande bovine, qui caractérise l'efficacité des systèmes de production, l'adaptation de la production aux conditions locales et les avantages et inconvénients qui en découlent en terme de concurrence.

A ce titre, une publication de l'Institut de l'élevage (Sarzeaud *et al.*, 2006) indique que la hiérarchisation mondiale des coûts de production dépend principalement de l'efficacité économique des régimes alimentaires et de la capacité des élevages à amortir des charges fixes sur des grands nombres (c'est-à-dire à profiter des économies de taille). A l'échelle mondiale, les écarts vont du simple au quintuple (de 39 € à 201 € pour 100 kg de carcasse vendus), le poste alimentation étant à l'origine de l'essentiel de la différence. Les systèmes herbagers sud-américains apparaissent de loin comme les plus économes, tant sur le plan des coûts alimentaires que sur les charges fixes. En Europe, le coût alimentaire a progressé de 10% à 20% depuis 2003. Pour les élevages français, les résultats sur ce plan diffèrent suivant le système : les systèmes naisseurs-engraisseurs sont parmi les plus économes de l'UE, tandis que les systèmes engraisseurs de veaux font face à des coûts beaucoup plus élevés. En ce qui concerne les charges fixes, les grands ateliers d'engraissement d'Italie et d'Espagne amortissent ces coûts plus facilement que les autres élevages européens et principalement ceux du Nord de l'Europe, parmi lesquels les élevages français apparaissent toutefois bien placés. Au vu des résultats, il semble difficile d'amortir des investissements matériels et des frais de logement sur des effectifs de moins de 100 animaux.

Compte tenu des différences de conditions de production et de conduite, les prix de revient brut (associant coût du maigre et coûts de production avant rémunération de la main-d'œuvre, du foncier et du capital) varient de 1 à 4. Avec des niveaux de 100 € pour 100 kg de carcasse, les élevages en Amérique du Sud se démarquent surtout par leur bonne compétitivité hors coût du maigre. Les prix de revient en Europe, entre 330 et 380 € pour 100 kg de carcasse sont les plus élevés. Au sein de ce groupe, les élevages français se positionnent dans la limite supérieure.

AVENIR DE LA PAC ET DE LA PMTVA

Enjeux relatifs au maintien de la production

Dans la plupart des pays, à l'exception de l'Argentine, du Brésil et de l'Amérique du Nord, les prix de revient sont le plus souvent supérieurs aux prix de vente pratiqués en 2005. Dans ce cas, la rentabilité des élevages est directement liée au système des aides mis en place, notamment en Europe.

En application de l'Accord de Luxembourg de juin 2003, la France a pris la décision de recoupler à 100% la PMTVA, à 40% la prime à l'abattage des gros bovins et à 100% celle des veaux. Le recouplage total de la PMTVA a pour but de maintenir le potentiel de naissance du troupeau allaitant français, principalement situé dans les régions d'élevage du Massif Central, du Centre Est et de l'Ouest, et de préserver un lien entre la production et les territoires. A l'inverse, le découplage total (PSBM) ou partiel (PAB) des aides associées à la production d'animaux finis replace cette production dans un cadre de marché moins orienté. Désormais, le choix de l'engraissement se fera en fonction de son intérêt économique hors aide. En particulier, les éleveurs compareront la rentabilité de l'engraissement à celle des cultures de vente afin de

choisir entre engraissement et conversion des surfaces en cultures de vente. Les déterminants de ce choix seront notamment le rapport entre le prix du maigre et celui du gras et le niveau de prix des céréales. Les performances techniques interviennent également dans ce choix. Enfin, les investissements en cours fixent pour un temps les orientations de production.

Selon le SCEES, le maintien du couplage de la PMTVA et le découplage partiel de la PAB « gros bovins » depuis le 1^{er} janvier 2006 n'ont pas favorisé une reprise globale de la production de viande bovine. En revanche, les éleveurs détenant des vaches allaitantes et bénéficiant de la PMTVA couplée à 100% semblent confirmer la tendance au maintien du cheptel, voire à une légère progression de ce dernier.

Selon Guesdon *et al.* (2006), la modification éventuelle du régime d'application du découplage pourrait à l'avenir avoir un impact significatif sur la répartition territoriale de l'offre. Ainsi, des éleveurs interrogés indiquent qu'un découplage plus poussé pourrait inciter à une certaine spécialisation des systèmes de production dans certaines régions et à un recul des cheptels allaitants au profit des cultures dans le reste du pays, voire à une accélération du changement de vocation des terres dans les zones où le tourisme ou la « rurbanisation » sont possibles.

Pour les bassins allaitants du massif Central et du Sud-Ouest de la France, où les élevages bovins-viande assument une fonction territoriale importante, l'avenir de ces exploitations est un sujet d'autant plus préoccupant que les possibilités de substitution vers d'autres productions agricoles sont limitées par les conditions naturelles du milieu (relief, potentiel agronomique, climat).

La diminution du cheptel allaitant depuis plusieurs années en France a principalement concerné les zones d'élevage de l'Ouest et de polyculture-élevage du Bassin parisien, zones où les activités agricoles alternatives sont les plus développées. *A contrario*, le bassin allaitant traditionnel n'a subi qu'une faible diminution (moins de 2%). L'Institut de l'élevage indique que l'élevage bovin allaitant bénéficie d'un « noyau dur » de producteurs très stables et prêts à s'agrandir, ainsi que d'un nombre important de repreneurs potentiels. Les régions les plus spécialisées devraient maintenir leurs volumes relativement facilement. L'enquête de l'Institut de l'élevage auprès des éleveurs a montré que ceux du bassin allaitant traditionnel ne conditionnent pas le maintien de l'élevage allaitant au couplage de la PMTVA. Pour certains d'entre eux, le découplage de la PMTVA pourrait rendre plus facile l'agrandissement des troupeaux.

Le modèle MAGALI prévoit que la suppression de la PMTVA résulterait en une diminution de 15% de la production, soit une suppression de 25% du nombre des exploitations à l'échelle nationale. Le « noyau dur » correspondrait dans ce cas à une partie des 75% restants.

Position de la Commission européenne et des États membres

La Commissaire Fischer Boel souhaite entamer la réflexion sur les exceptions au principe de découplage encore en place. Le risque existe donc de voir les possibilités de recouplage de la PMTVA disparaître. Un débat a toutefois lieu à l'heure actuelle au sein des services de la Commission concernant le découplage des primes animales étant donné le rôle « multifonctionnel » des troupeaux.

Certains États membres ont d'ores et déjà choisi d'appliquer le découplage total de l'ensemble des aides, y compris animales. Les États membres ayant choisi de recoupler à 100% la PMTVA sont la France, l'Autriche, la Belgique, le Portugal et l'Espagne. Les Pays-Bas ont opté pour le

recouplage à 100% de la prime à l'abattage (veaux et adultes). La Finlande et le Danemark ont choisi de recoupler au maximum la PSBM (75%).

Enfin, certains pays, gros producteurs de viande bovine, ont choisi le découplage total : Allemagne, Irlande, Royaume-Uni. Il est difficile de mettre en évidence la conséquence immédiate de ce choix en termes d'évolution du cheptel au vu des observations réalisées en 2005 et 2006 car d'autres facteurs, notamment les prix à la production, influencent cette évolution. Néanmoins, l'Institut de l'élevage indique que la diminution structurelle du cheptel allaitant allemand semble avoir été accélérée en 2005 suite au découplage de la PMTVA (-3%). La même année, le découplage n'apparaît pas avoir eu d'effet en Irlande et au Royaume-Uni, les cheptels allaitants des deux pays ayant été quasiment stables. En 2006, il semble que le découplage de la PMTVA a favorisé une nette diminution du cheptel britannique, malgré la bonne tenue du marché européen suite à la grippe aviaire. *A contrario*, les cheptels irlandais et allemand sont restés stables. Dans le cas de l'Allemagne, cela peut s'expliquer par la mise en place d'une mesure de conditionnement des aides du second pilier à un chargement minimum, favorisant la conservation des vaches allaitantes dans les zones très défavorisées.

Pour ce qui concerne les nouveaux États membres, il n'existe pas de possibilité de recouplage des aides animales puisque celles-ci sont incluses dans les paiements directs totalement découplés que les producteurs reçoivent depuis leur entrée dans l'Union.

La France n'est donc pas le seul pays à avoir souhaité utiliser les possibilités de recouplage des aides animales qui avaient été décidées lors de la dernière réforme de la PAC. Si l'ensemble des pays ayant fait ce choix en 2003 adopte la même position dans les négociations à venir, la France ne sera pas totalement isolée dans la défense du système tel qu'il existe à l'heure actuelle.

BIBLIOGRAPHIE

BUTAULT J.-P., 2006. *La baisse des revenus et l'essoufflement de la productivité dans l'agriculture française depuis 1998*. INRA Sciences sociales – Recherches en économie et sociologie rurales n°2.

CHATELLIER V., COLSON F., FUENTES M., VARD T., 2000. *Les exploitations d'élevage herbivore dans l'Union européenne*. INRA Prod. Anim., 13, p. 201-213.

CHATELLIER V., GUYOMARD H., LE BRIS K., 2005. *La diversité des exploitations professionnelles du type bovins-viande dans l'Union européenne*. Économie Rurale n°288, juillet-août 2005, p. 9-24.

Département Économie de l'Institut de l'élevage (GEB), 2005. *La viande bovine dans l'UE à 25 – Prévisions à l'horizon 2012*. Dossier Économie de l'élevage n°347, juin. 24 p.

Département Économie de l'Institut de l'élevage (GEB), 2006. *OMC et viandes bovines dans l'UE – Accès au marché ou marché désaxé ?* Dossier Économie de l'élevage n°358, juin. 61 p.

GUESDON J.-C., CHATELLIER V., MOTTET A., PFIMLIN A., 2006. *La localisation du cheptel d'herbivores dans les régions européennes*. Treizièmes Rencontres Recherches Ruminants, décembre, p. 17-20.

Institut de l'élevage, 2005. *Réforme de la PAC pour les systèmes bovins viande – Enjeux et adaptations*. 12 p.

LE REY E., 2006. *Les comptes prévisionnels par catégorie d'exploitations pour 2006 – Prix et revenus agricoles en hausse*. Agreste Primeur n°186.

PERROT C., BEGUIN E., MORHAIN B., TCHAKERIAN E., 2005. *L'élevage dans les exploitations françaises – État des lieux et perspectives*. Économie Rurale n°288, juillet-août 2005, p. 25-39.

PERROT C., DOCKES A.-C., GUESDON J.-C., MORHAIN B., TCHAKERIAN E., 2006. *L'élevage français à l'horizon 2012. Quelles évolutions possibles après la réforme de la PAC ?* Treizièmes Rencontres Recherches Ruminants, décembre, p. 341-344.

SARZEAUD P., BECHEREL F., 2006. *Coûts de production internationaux en viande bovine – résultats du panel IFCN*. Treizièmes Rencontres Recherches Ruminants, décembre, p. 25-32.

SEVERAC M., 2006. *Increasing market access in the EU beef sector : what is at stake in the international negotiations ?* Mémoire de fin d'études de l'ENGREF, septembre. 74 p.

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES – NUMÉROS PARUS

Retrouvez le texte intégral des articles depuis le n° 13 et tous les sommaires de Notes et Études Économiques sur internet :

<http://www.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique *Médiathèque* > *Librairie* > *Périodiques* > *Tous les périodiques* > *Notes et études économiques*

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique *Publications* > *Notes et études économiques*

Et abonnez-vous à l'alerte électronique en envoyant un message à l'adresse

revue-nee@agriculture.gouv.fr avec le sujet « *abonnement* »

N° 18 – avril 2003

- Le Réseau d'information comptable agricole (RICA). Un outil unique de connaissance des agricultures européennes.
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées en production laitière.
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations de "grandes cultures".
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées "bovins viande".
- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations à orientation "granivores".

N° 19 – décembre 2003

- Estimation des coûts de production des principaux produits agricoles à partir du RICA
- Simulations de découplage des aides à l'aide du modèle MAGALI
- La filière laitière française face à la libéralisation des échanges. Simulation d'impacts à partir du modèle MEGAAF
- Libéralisation des échanges et bien-être des populations pauvres. Illustration à partir du modèle ID³ de la faiblesse des impacts et de la sensibilité des résultats aux hypothèses de fonctionnement des marchés

N° 20 – mars 2004

- L'importance des dépenses nationales dans l'ensemble des concours publics en faveur de l'agriculture
- Les concours publics des collectivités territoriales à l'agriculture en 2000
- Les interventions des collectivités territoriales en faveur du milieu rural
- Les soutiens à l'agriculture européenne à travers les dépenses du FEOGA

N° 21 – juin 2004

- Les soutiens à l'agriculture européenne à travers les dépenses du FEOGA (Partie II). Les dépenses en faveur des marchés agricoles, par produit
- Les flux financiers entre l'Union européenne et les États membres

N° 22 – février 2005

- Aperçus de l'évaluation à mi-parcours du Plan de Développement Rural National
- L'évaluation de la politique de soutien à l'agroenvironnement
- L'évaluation du Contrat Territorial d'Exploitation
- L'évaluation de la politique de développement des zones rurales dans le cadre du Règlement de Développement Rural

N° 23 – septembre 2005

- Modes d'organisation des filières agro-alimentaires en Afrique et efficacité des marchés
- La baisse du prix des produits agricoles, conséquences pour les pays africains : la filière cacao-chocolat en Côte d'Ivoire ; le riz en Guinée Conakry
- Filières oléagineuses africaines
- Les filières cotonnières africaines au regard des enjeux nationaux et internationaux
- La libéralisation agricole en zone euroméditerranée. La nécessité d'une approche progressive

N° 24 – décembre 2005

- La certification de conformité de produit sur les marchés agroalimentaires : différenciation ou normalisation ?
- Les contrats entre récoltants et industriels dans la filière vitivinicole californienne
- La performance économique comparée des systèmes de régulation du secteur laitier, une analyse internationale

N° 25 – août 2006

- Pourquoi une nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune ?
- Les DPU : application en France et premiers éléments d'analyse économique
- Le régime de paiement unique et l'agriculture de montagne en France
- L'élevage français à l'horizon 2012
- Conditionnalité des aides directes : Impact de la mise en œuvre de certaines BCAE dans des exploitations d'élevage et de grandes cultures

N° 26 – décembre 2006

- Diagnostic des espaces ruraux français : proposition de méthode sur données communales et résultats à l'échelle du territoire national
- Analyse des pratiques d'évaluation des politiques agricoles et de développement rural
- Caractérisation et suivi de la durabilité des exploitations agricoles françaises : les indicateurs de la méthode IDERICA

N° 27 – avril 2007

- Dynamique des prix agricoles internationaux
- Pratiques et nécessité de la régulation des marchés agricoles
- L'impact des aides américaines et européennes sur le marché du coton : résultats d'un modèle d'équilibre partiel dynamique

N° 28 – septembre 2007

- Dynamique des prix agricoles internationaux
- Pratiques et nécessité de la régulation des marchés agricoles
- L'impact des aides américaines et européennes sur le marché du coton : résultats d'un modèle d'équilibre partiel dynamique

LES NUMÉROS EN PRÉPARATION

La gestion des risques en agriculture

PAC 2003

Notes et Études Économiques
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
Direction Générale des Politiques Économique, Européenne et Internationale

Renseignements :

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective, des Études et de l'Orientation
tél. : 01.49.55.42.09

3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP

Diffusion :

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques

Bureau des ventes – BP 32688
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro :

mel : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr

fax : 05.61.28.93.66

Abonnement :

tél. : 05.61.28.93.05